

CULTIVER LES PARCOURS, FAIRE ÉCLORE LES POSSIBLES

*Un écosystème de protection
et de solidarité !*



RAPPORT

**ASSEMBLEE
GENERALE**

D'ACTIVITÉS AGSS

Juin 2026

SOMMAIRE



EDITO

Profondément humain :
faire de l'AGSS une Agora
sociale au service d'une
société inclusive

P.04



1.LES RACINES DE NOTRE ENGAGEMENT

L'équipe
Organigramme
Activités et secteurs

P.08



2.LE DÉPLOIEMENT DE NOS ACTIVITÉS

Pôle Protection de l'enfance
Rôle Protection des Majeurs
Démarche Qualité PE/PM
Pôle Contentieux familial
Pôle Solidarité **P.11**



3.LES VOIX DE NOS TERRITOIRES

Territoire Flandres
Territoire Lillois
Territoire Roubaix
Territoire Douai/Cambrai
Territoire Valenciennois
Territoire Avesnois/Maubeuge
La maison de la famille

P.54



4.LES RESSOURCES HUMAINES : AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Actualités nationales
Gestion des recrutements et
rémunération
Mouvement encadrement
Perspectives 2026

P.85



5.RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE, SERVICES GÉNÉRAUX ET GESTION DU PATRIMOINE BÂTI : UN ENGAGEMENT AU SERVICE DU COLLECTIF

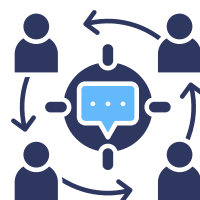
P.89



6.FINANCER NOS ENGAGEMENTS : BILAN ET PERSPECTIVES

Dépenses
Recettes
Résultats

P.94



7.STRATÉGIE COMMUNICATION & VIE ASSOCIATIVE

La direction de la communication
et vie associative, son rôle, sa
mission, les stratégies, les projets

P.101

“ Profondément humain :
investir dans l'humain,
reconnaître l'unicité, tenir
ensemble. ”

L'année écoulée nous offre l'occasion non seulement de revenir sur les actions menées, mais également de porter un regard plus large sur la trajectoire de notre association. Cette réflexion s'inscrit dans un contexte qui demeure profondément marqué par la crise des métiers de l'humain, une réalité que nous observons depuis plusieurs années et qui interroge collectivement notre capacité à préserver les fondements mêmes de notre pacte social.

Les travaux conduits avec le Conseil d'Administration, la Direction générale et l'ensemble des équipes dans le cadre de l'élaboration de notre nouveau projet associatif nous ont amenés à revisiter le sens de nos missions et de notre engagement. Administrateurs, bénévoles, cadres, professionnels : nous partageons une même conviction, celle que notre action ne se résume pas à la mise en œuvre de dispositifs ou à l'exécution de mesures. Elle participe d'un projet de société.



L'AGSS est l'héritière d'une histoire riche, enracinée dans les mouvements familiaux et les élans de solidarité qui ont contribué à reconstruire notre pays après la Seconde Guerre mondiale. Fidèle à cet héritage, elle a toujours placé au cœur de son action les personnes les plus vulnérables, convaincue que la dignité humaine constitue le premier fondement de toute politique de solidarité.

Depuis près de soixante-dix ans, notre association a accompagné les transformations de l'action sociale. D'abord centrée sur l'exercice de mesures judiciaires, elle a progressivement développé des établissements, des services et des expertises répondant à l'évolution des besoins sociaux et familiaux.

L'EDITO

Au fil du temps, les politiques publiques se sont structurées, les cadres réglementaires se sont renforcés et les financements publics se sont développés.

Cette évolution a permis des avancées majeures mais elle a également conduit les associations à devenir parfois de simples opérateurs de politiques conçues ailleurs. Or, une association comme la nôtre ne peut se limiter à cette seule fonction d'exécution.

Parce qu'elle est présente quotidiennement auprès des personnes accompagnées, parce qu'elle partage leurs difficultés, leurs espoirs et leurs parcours de vie, elle dispose d'une connaissance irremplaçable de la réalité sociale.

Cette proximité nous confère une responsabilité particulière : celle de porter une parole publique fondée sur l'expérience du terrain, d'éclairer les décideurs et de contribuer à l'évolution des politiques sociales. C'est le sens de la fonction de plaidoyer que nous avons souhaité renforcer au sein de notre gouvernance et de notre organisation.

Notre nouveau projet associatif affirme ainsi une ambition claire : faire de l'AGSS une association pleinement citoyenne, porteuse d'une vision politique au sens noble du terme, c'est-à-dire engagée dans la construction d'une société plus juste, plus solidaire et plus attentive aux plus fragiles.

Cette ambition nous conduit également à affirmer la vocation de l'AGSS comme une véritable agora sociale, profondément humaine. Parce qu'elle est présente au cœur des réalités sociales et familiales, parce qu'elle accompagne quotidiennement des milliers de personnes dans leurs parcours de vie, l'AGSS est un lieu de rencontre, d'écoute, de dialogue et de construction collective.

“faire de l'AGSS une Agora Sociale profondément humaine”

Elle réunit des personnes accompagnées, des familles, des professionnels, des bénévoles, des administrateurs, des partenaires institutionnels et des citoyens autour d'une même responsabilité : comprendre les vulnérabilités de notre temps et contribuer ensemble à des réponses plus justes et plus humaines. Cette fonction d'agora nous invite à faire vivre le débat, à reconnaître la valeur de chaque expérience, à porter la parole de ceux qui sont le plus souvent invisibles et à nourrir l'action publique de l'expertise du terrain.

Cette ambition s'incarne aujourd'hui dans une signature qui exprime profondément ce que nous sommes : « Profondément humain ».

Profondément humain, parce que nous croyons que chaque personne est unique et mérite d'être reconnue dans sa singularité, au-delà de son statut, de ses fragilités ou des mesures qui l'accompagnent.

Profondément humain, parce que nous affirmons que l'investissement dans les femmes et les hommes – professionnels, bénévoles, administrateurs, personnes accompagnées – est la condition première de toute transformation durable.

Profondément humain enfin, parce que nous savons que les réponses aux défis sociaux ne peuvent être uniquement individuelles et qu'elles exigent de tenir ensemble ce qui fait société : les générations, les parcours de vie, les institutions et les citoyens.



Ces convictions structurent désormais notre plaidoyer associatif autour de trois orientations majeures :

Investir dans l'humain, en redonnant toute leur place aux métiers de l'accompagnement, en soutenant les professionnels et en reconnaissant leur contribution essentielle à la cohésion sociale.

Reconnaître l'unicité, en refusant les approches standardisées et en défendant des réponses adaptées à chaque situation, dans le respect des parcours, des choix et des aspirations de chacun.

Tenir ensemble, en renforçant les solidarités, en favorisant la participation des personnes concernées et en construisant des réponses collectives aux vulnérabilités contemporaines.

Notre projet repose également sur une conviction forte : les politiques sociales de demain devront conjuguer davantage que jamais science et humanité. Les connaissances, les évaluations, les données et l'expertise sont indispensables pour éclairer l'action. Mais elles ne sauraient remplacer l'écoute, la relation, la confiance et la reconnaissance de la personne. L'efficacité de l'action sociale ne se mesure pas uniquement à travers des indicateurs ; elle se mesure également à sa capacité à restaurer du pouvoir d'agir, de l'autonomie et du lien social.

Les missions que nous portons aujourd'hui traduisent cette ambition : protéger les majeurs vulnérables, protéger les enfants, soutenir les familles, accompagner les parcours de vie fragilisés, développer des services spécialisés et faire entendre la voix des personnes que nous accompagnons auprès des pouvoirs publics.

Afin de soutenir cette dynamique, nous avons engagé plusieurs évolutions importantes. La création d'une Direction de la Communication et de la Vie Associative constitue un levier essentiel pour structurer notre plaidoyer, renforcer notre visibilité et favoriser un engagement renouvelé des administrateurs dans la vie de l'association.

Cette dynamique s'accompagnera donc d'un renforcement du rôle de notre gouvernance associative, en proposant aux administrateurs de s'investir comme référents territoriaux ou thématiques. Cette évolution contribuera, de fait, à faire vivre pleinement la dimension « vie associative » de l'AGSS, en renforçant les liens entre la gouvernance, les territoires et les missions portées par l'association.

Nous avons également poursuivi la réorganisation de nos équipes de direction afin de développer une dirigeance plus proche des territoires, plus réactive et davantage tournée vers l'accompagnement des professionnels.

L'année écoulée témoigne ainsi d'une association en mouvement, fidèle à son histoire mais résolument tournée vers l'avenir. Dans un contexte où les fragilités sociales se multiplient et où les métiers de l'humain traversent une crise profonde, notre responsabilité collective est plus que jamais de défendre une vision exigeante de la solidarité.

Une solidarité qui ne se contente pas de réparer mais qui accompagne, émancipe et rassemble.

Une solidarité profondément humaine.

Benoît VANDERSCHOOTEN,

Président



Laetitia MIGEOTTE,

Directrice générale

1

LES RACINES DE NOTRE ENGAGEMENT AU SERVICE DE TOUTES LES VULNERABILITES

« L'enracinement est peut-être le besoin le plus important et le plus méconnu de l'âme humaine. » — Simone Weil, dans L'enracinement.



La gouvernance associative : pilier de notre engagement

Conseil d'Administration

Composition au 31.12.2025



Benoit VANDERSCHOOTEN
Président
Membre Actif



Marie-Christine MONCOMBLE
1ère Vice-Présidente
Membre Actif



Marie-Pierre VEINAND
2ème Vice-Présidente
Membre Qualifiée



Michel D'ORGEVAL
Trésorier
Membre qualifié



Christine DUCOURANT
Secrétaire
Membre Qualifiée

BUREAU



Danièle BOUVENOT
Membre Actif



Philippe FEMINIS
Membre de droit



Patrick DEROME
Membre Actif



Bernard LECOMTE
Membre Qualifié



Claudine LEVRAY
Membre Actif



Béatrice TRICART
Membre Actif



Robert ADAM
Membre Qualifié



Olivier FAUCHILLE
Membre de Droit



Priscilla DESCHEENAKER
Membre de droit



Pierre Marie LEBRUN
Membre de Droit



Bernard SOORBEEK
Membre Actif



Guillaume DUPREZ
Membre Qualifié

Rencontre du CA 2025

1

Assemblée Générale Ordinaire

7

Conseils d'Administration

4

Bureaux

Nos missions, profondément humaines



PROTEGER
accompagner



PROMOUVOIR



**ETRE EN
RECHERCHE
- INNOVER**



SE PERFECTIONNER

**“Ensemble,
nous voulons :**

**Fédérer autour d'un projet
Innover pour répondre au besoin
Penser et Agir avec "l'usager-citoyen"
Favoriser le bien-être au travail
Construire collectivement
des références évaluatives**



2

DÉPLOYER NOS ACTIONS, CONCRÉTISER NOS ENGAGEMENTS

« Rien n'est plus puissant qu'une idée
dont l'heure est venue. » — Victor Hugo



Pôle Protection de l'Enfance

En 2025 le Département a autorisé la transformation de mesures AEMO en :

- Mesures d'IEAD (215)
- Mesures d'AEMO Judiciaires (194 dont 63 La Boussole)

Cet accord permet une diversification plus conséquente et mieux répartie sur les différents territoires.

Les places PFS se stabilisent à 97.

Concernant la MECS, la réorganisation s'est concrétisée par l'ouverture du second site externalisé d'Aulnoy les Valenciennes et la création du Plateau Evaluation Assistants Familiaux. Au total les effectifs se maintiennent à 57 enfants.

« Pour se développer normalement, un enfant a besoin d'une relation affective forte avec au moins un adulte. Quelqu'un doit être fou de cet enfant. »

—
Urie Bronfenbrenner



Dominique BILLOT,
Directrice du Pôle Protection de l'Enfance

DÉFINITION

L'Assistance Educative en Milieu Ouvert est une mesure judiciaire prononcée par le juge des enfants (art 375-2 du code civil) suite à un signalement se rapportant à la situation d'un enfant en danger ou pouvant l'être dans le but de les protéger si leurs santé, moralité, sécurité sont en danger ou lorsque les conditions d'éducation sont gravement compromises.

Cette mesure est décidée pour une durée pouvant aller de 6 mois à 2 ans. Le renouvellement de la mesure étant possible jusqu'à la majorité de l'enfant. L'intervention se déroule le plus souvent au domicile de la famille. Afin de supprimer les causes de danger une action éducative est menée.

Cette mesure garantie la prise en compte des besoins de l'enfant par des modalités d'interventions adaptées à l'évaluation de la situation et soutenant les capacités parentales par une intervention plus intensive.

Elle vise à maintenir l'enfant dans son environnement social et familial en ajustant l'intervention en AEMO judiciaire au regard de ses besoins en développement et les besoins de sa famille.



INTERVENIR À DOMICILE

AGBF DÉFINITION

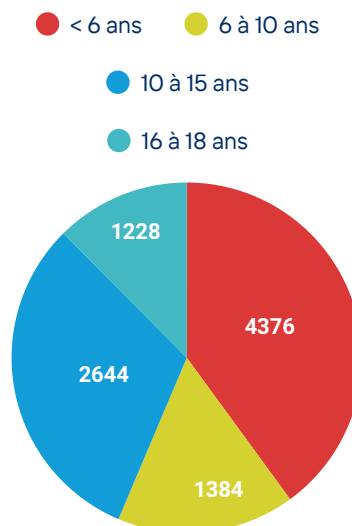
Le juge des enfants peut ordonner une mesure d'Aide à la Gestion du Budget Familial lorsque les prestations familiales ou le RSA ne sont pas employés pour les besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants et que l'accompagnement par une Conseillère en Economie Sociale et Familiale n'apparaît pas suffisant (art L 375-9-1 du code civil).

Durant la mesure, les prestations sont versées pour tout ou partie à l'Association qui mandate un Délégué aux Prestations Familiales (titulaire du CNC et inscrit sur la liste des personnes habilitées). Ce dernier prend toutes décisions visant à répondre aux besoins liés à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants. Il exerce par son action auprès de la famille une mesure éducative visant à rétablir les conditions d'une gestion autonome des prestations. Pour cela, il cherche tout au long de la mesure à recueillir l'adhésion des bénéficiaires des prestations. La décision du juge fixe la durée de l'AGBF (2 ans maximum). Elle peut être renouvelée sur décision motivée du juge.





Tranches d'âge des enfants accompagnés au 31/12/2025 (3915 enfants)



PRINCIPAUX MOTIFS D'ENTREE

1

Assistance éducative
classique

2

Accompagnement
retour en famille
après placement

3

Maintien des liens
avec parent non
gardien

PRINCIPAUX MOTIFS DE SORTIE

1

Plus lieu à l'intervention
judiciaire
Evolution favorable

2

Placement ASE

3

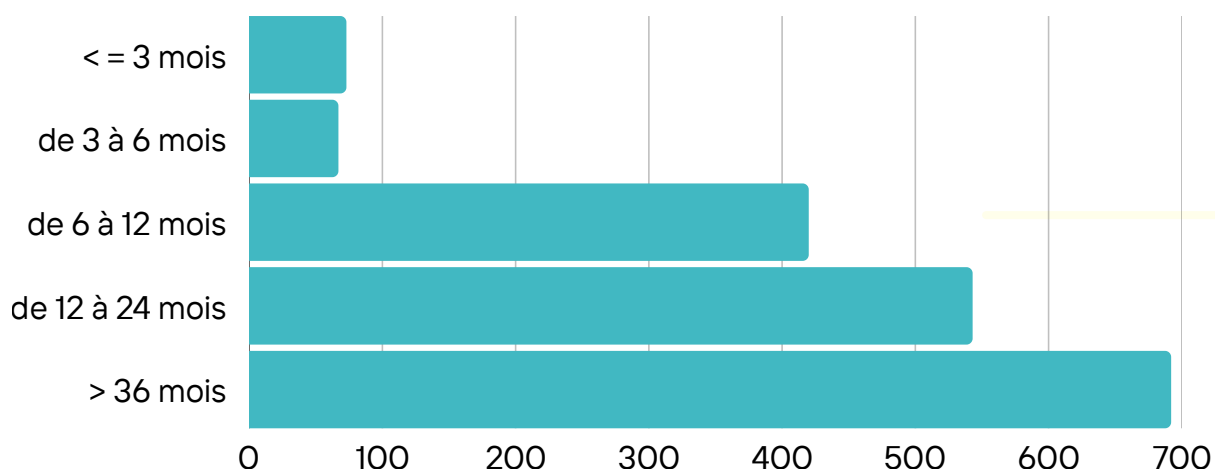
Majorité

AEMO

Les chiffres clés 2025

1795 Jeunes mineurs sortis par durée de mesure

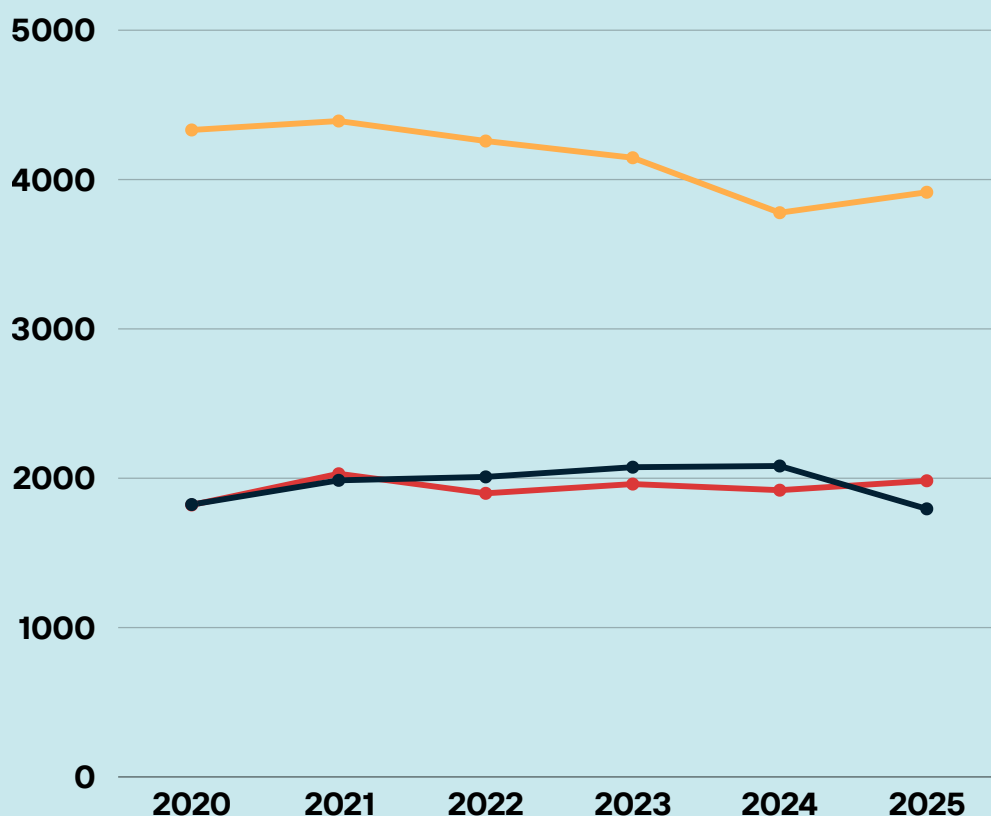
(à partir des données de l'observatoire)



Comparatif des flux 2020 > 2024

● Jeunes confiés ● Jeunes sortis

● Jeunes suivis au 31/12

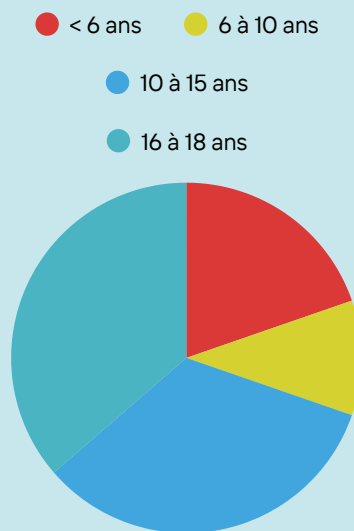


AEMO INTENSIVE

Les chiffres clés 2025



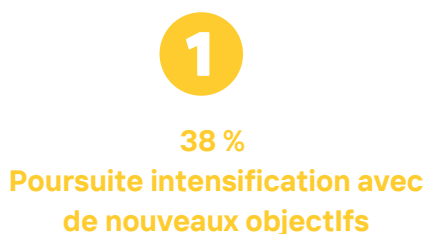
Tranches d'âge des enfants sortis au 31/12/2025 (83 enfants mineurs)



DURÉE INTENSIFICATION



FIN INTENSIFICATION

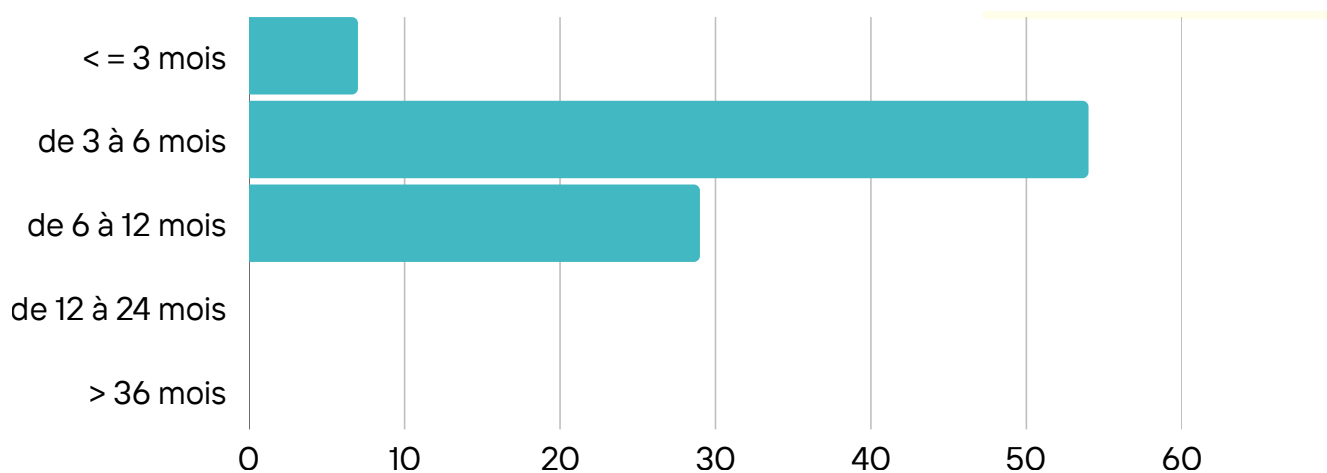


AEMO

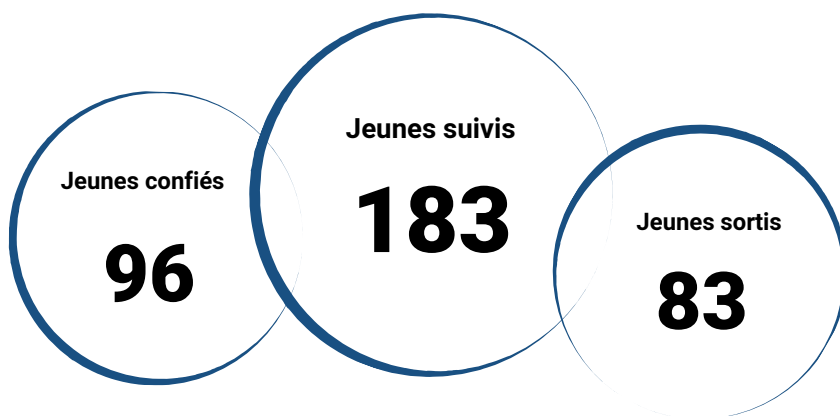
Les chiffres clés 2025

83 mineurs sortis par durée de mesure

(à partir des données de l'observatoire)



FLUX 2025



IEAD

Les chiffres clés 2025

IEAD classique au 31/12



143 Familles



202 Mineurs

Définition
Intervention à domicile
dans un cadre administratif
qui implique la
collaboration de la famille.

Sur le territoire de
Douai/Cambrai :
115 mesures
et 30 à Roubaix
20 à Avesnes
30 à Lille
20 à Valenciennes

IEAD Renforcé

IEAD-Renforcée *Valenciennes*

Au 31/12/25, 10 Familles
pour 16 Mineurs pour une
habilitation à 18 mineurs.

Suivi année : 36 Mineurs

IEAD-Renforcée *Cambrai - Douai*

Au 31/12/25, 2 Familles
pour 2 Mineurs.

Suivi année : 7 Mineurs

AGBF

Les chiffres clés 2025



25 mois

Durée moyenne de l'accompagnement



56,49 %

Taux de familles endettées



465

Familles suivies dans l'année



60,39 %

Familles monoparentales



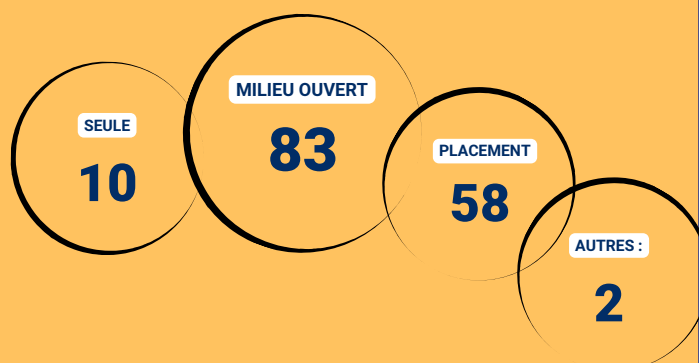
10,39 %

Hommes

50 %

Femmes

MESURES CONJOINTES



IP DÉFINITION

La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant prévoit que l'évaluation de la situation d'un mineur à partir d'une information préoccupante est réalisée par une équipe pluridisciplinaire de professionnels identifiés et formés à cet effet.

Cette équipe évalue également la situation des autres mineurs présents au domicile.

L'évaluation a pour objet

- d'apprécier le danger ou le risque de danger au regard des besoins et des droits fondamentaux, de l'état de santé, des conditions d'éducation, du développement, du bien-être et des signes de souffrance éventuels du mineur. Elle n'a pas pour objet de déterminer la véracité des faits allégués
- de proposer les réponses de protection les mieux adaptées en prenant en compte et en mettant en évidence notamment la capacité des titulaires de l'autorité parentale à se mobiliser pour la protection du mineur, leurs ressources et celles des personnes de leur environnement.

Cette évaluation est menée indépendamment des procédures judiciaires éventuellement en cours.

POE DÉFINITION

La P.O.E. est une prestation d'aide sociale à l'enfance (mesure d'investigation administrative).

La P.O.E. est un outil d'évaluation et de prospectives. Cette

mesure vise une analyse dynamique de la situation du mineur et de son environnement, afin de lever les résistances à son évolution, de proposer des positionnements

différents des professionnels et de suggérer des modalités d'interventions nouvelles sans disqualifier le travail mené préalablement.

ÉVALUER INVESTIGUER

MJIE DÉFINITION

La Mesure Judiciaire d'Investigation Educative est **une mesure d'aide à la décision pour le Magistrat** qui l'ordonne dans des situations et problématiques particulièrement complexes tant au civil qu'au pénal (en référence à l'article 375 du CC et 1183, 1184 du nouveau code de procédure civile). D'une durée de **6 mois**, elle est non susceptible d'appel mais prend en compte le principe du contradictoire.

L'objectif est de **recueillir des éléments sur la personnalité du mineur, sa situation (familiale et sociale) et d'analyser les difficultés** qu'il rencontre pour permettre au juge de vérifier si les conditions d'une intervention judiciaire sont réunies et, le cas échéant, de formuler des réponses en termes de protection et d'éducation adaptée.

La diversité des éléments à explorer nécessite **une approche interdisciplinaire**, s'appuyant sur les compétences de l'équipe (chef de service, d'un travailleur social (éducateur spécialisé, assistant social), un psychologue) qui peut solliciter des ressources extérieures (éducation nationale, centre hospitalier, psychiatre, médecin, etc.).

La M.J.I.E. rend compte du degré d'engagement de la famille et de l'évolution de la situation.

IP

Les chiffres clés 2025

Le Département a de nouveau sollicité l'AGSS en 2025 pour la réalisation d'IP déléguées

329 évaluations réalisées



711
enfants évalués

POE

Chiffres clés

**Objectif dépassé :
114 %**

121
évaluations réalisées
sur 106 confiées

MJIE

Les chiffres clés 2025



3 à 6 mois

Durée moyenne de
l'accompagnement



860
enfants
concernés



96,63%

Taux de réalisation
de l'activité

281

MJIE couplées
à une autre mesure



dont 167 en milieu ouvert
dont 114 placements

PRINCIPALES PROBLEMATIQUES D'ENTREE

- 1** Négligences graves
- 2** Maltraitements physiques
- 3** Conflits parentaux

LES ORIENTATIONS EN FIN DE MESURE

- 1** Suivi de milieu ouvert dans le cadre d'une mesure judiciaire civile
- 2** Maintien des mesures en cours

PFS

DÉFINITION

L'AGSS est autorisée à accueillir et héberger 77 enfants de 0 à 18 ans confiés par l'institution administrative ou judiciaire en Placement Familial Spécialisé sur les territoires de Lille-Roubaix-Tourcoing, Avesnois et Douaisis.

Le PFS a pour mission d'assurer l'accueil, l'éducation et l'accompagnement de l'enfant en famille d'accueil.

L'accueil en PFS doit permettre de faire cesser la situation de danger et de restaurer (ou médiatiser) les liens avec les parents voire la fratrie.

Pour cela une équipe pluridisciplinaire accompagne l'enfant et l'assistant familial diplômé.

Dans ce contexte, l'accueil familial doit favoriser un environnement sûr et stable grâce aux relations qui se tissent. Il concourt à l'observation de l'enfant et assure la mise en œuvre de son projet défini et suivi par l'équipe pluridisciplinaire en lien avec l'enfant, la famille, le référent ASE.

De manière ponctuelle, le PFS peut être sollicité pour une période d'observation en vue d'une orientation. Si l'assistant familial a un rôle éducatif au quotidien, il ne se substitue pas aux parents.



INTERVENIR AUPRÈS D'ENFANTS PLACÉS

MAISON D'ENFANTS PRÉSENTATION

En 1971, la maison d'enfants est habilitée par la DDASS au titre de la protection de l'enfance sur la base de l'article 375 du Code Civil. Elle accueille 45 filles âgées de 5 ans à 18 ans.

En 2012, il y a fusion absorption avec l'AGSS de l'UDAF.

Les missions sont basées sur des valeurs fortes et répondent aux orientations nationales et départementales :

- Accompagner les familles aux moments clés de l'enfance
- Maintenir les liens avec son environnement social et familial en graduant et en adaptant les modes d'interventions
- Construire un projet pour chaque enfant et avec chaque adulte accompagné par l'ASE.

Le projet d'établissement a été réactualisé en 2021 pour une durée de 5 ans.

Des fiches actions permettent de mettre en place des objectifs d'évolution, de progression et de développement afin de répondre au mieux aux besoins fondamentaux des enfants accueillies.

PFS

Les chiffres clés 2025



**3 ans
et 8 mois**

Durée moyenne de
l'accompagnement

Les spécialisations

- Places 0-3 ans (Roubaix - Douai)
- Places Mères-Enfants (Maubeuge)
- Dispositif REPLI



97
places
actives

33 970
journées
réalisées



30 entrées



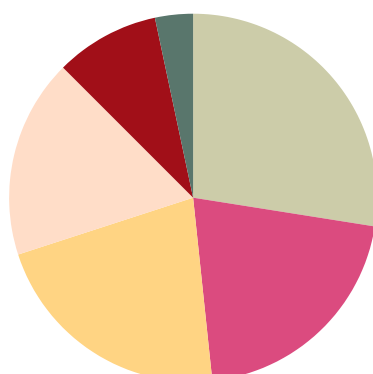
26 sorties



95

Mineurs
accompagnés en PFS

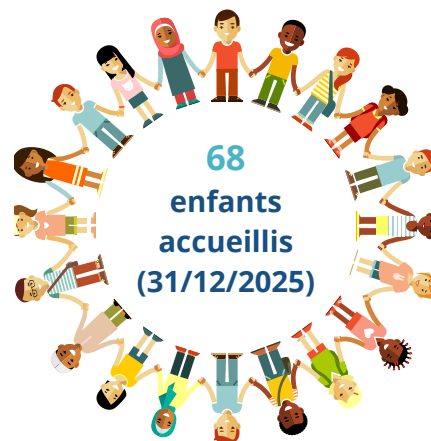
Tranches d'âge des enfants accompagnés



**Plus de la moitié
des enfants
concernés sont
âgés de 0 à 10
ans.**

MECS

Les chiffres clés 2025



PRINCIPAUX MOTIFS DE DANGER

- 1 Négligences graves
- 2 Maltraitance sexuelle
- 3 Maltraitance psychologique

6 PLACES
Assistants Familiaux
adossées à la MECS



6 places ASS FAM dans
le cadre du plateau
évaluation "L'Escale"

AU TOTAL 12 PLACES Assistants Familiaux

MOTIFS DE LA SORTIE

- 1 Réorientation du projet
- 2 Majorité
- 3 Rupture de l'accueil
- 4 Retour dans la famille



Apprentissage à l'autonomie

6 jeunes hébergés
16/21 ANS dans une
maison à Aulnoy-lez-
Valenciennes "la
coloc"

Ouverture de 5
places pour les
14-16 ans dans
une seconde
maison à Aulnoy-
lez-Valenciennes
(AMEVA).

ADHOC

DÉFINITION

L'administrateur ad hoc est un mandataire désigné sur une liste établie auprès de la Cour d'Appel par l'autorité judiciaire en matière civile ou pénale.

Il assure un rôle de représentation ou d'assistance du mineur lorsqu'il existe un conflit d'intérêt avec le ou les titulaires de l'autorité parentale (père ou mère), en cas de situation d'isolement du mineur, ou encore en cas de défaut de diligence du représentant légal du mineur.

Dans ce cadre, l'administrateur ad hoc doit veiller aux intérêts du mineur (art 706-50 du code de procédure pénale) et engage les actions juridictionnelles nécessaires (si besoin avec le concours d'un avocat). S'il est le représentant provisoire de l'enfant, il ne dispose pas d'autres prérogatives relatives à l'autorité parentale.

L'administrateur ad hoc est un mandataire désigné sur une liste établie auprès de la Cour d'Appel par l'autorité judiciaire en matière civile ou pénale.

Il assure un rôle de représentation ou d'assistance du mineur lorsqu'il existe un conflit d'intérêt avec le ou les titulaires de l'autorité parentale (père ou mère), en cas de situation d'isolement du mineur, ou encore en cas de défaut de diligence du représentant légal du mineur.

Dans ce cadre, l'administrateur ad hoc doit veiller aux intérêts du mineur (art 706-50 du code de procédure pénale) et engage les actions juridictionnelles nécessaires (si besoin avec le concours d'un avocat). S'il est le représentant provisoire de l'enfant, il ne dispose pas d'autres prérogatives relatives à l'autorité parentale.



ÉCOUTER,
REPRÉSENTER,
SOUTENIR

LRPE

DÉFINITION

A travers ces rencontres, il s'agit de permettre la rencontre parents-enfants dans un cadre sécurisant afin de:

- soutenir et développer la fonction parentale dans le cadre de l'exercice du droit de visite des parents d'enfants confiés à l'A.S.E.
- médiatiser le maintien ou la ré-élaboration du lien parents-enfants,
- favoriser, nourrir les liens parents/enfants,
- garantir la protection des enfants.

Cette démarche participe à l'évaluation plus globale qui est travaillée par les référents de l'A.S.E pour ce qui concerne la nature du lien, les actions à développer pour favoriser le retour de l'enfant dans sa famille, ou encore pour proposer une évolution des droits de visite.

ADHOC

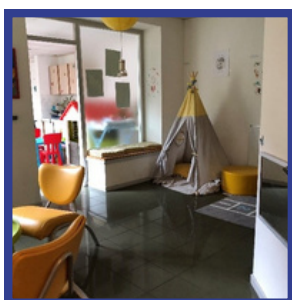
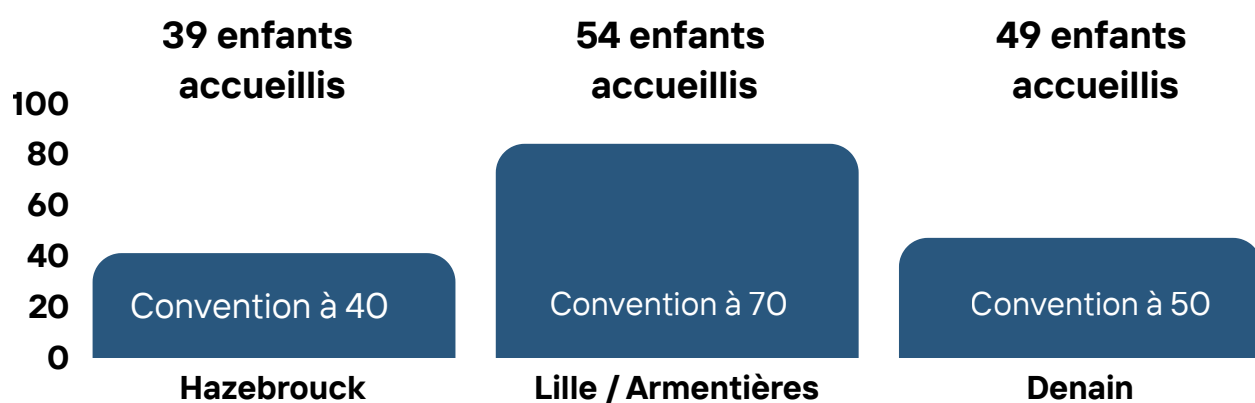
Les chiffres clés 2025



108
mesures
accompagnées

LRPE

Les chiffres clés



Pôle Protection

Des Majeurs

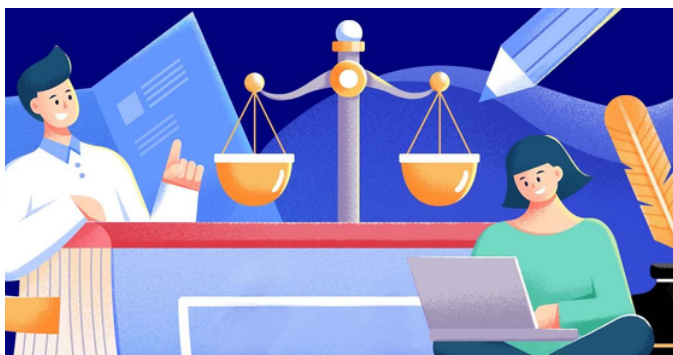
Selon l'article 425 du Code Civil : une mesure de protection peut être prononcée par le Juge des contentieux et de la protection pour un adulte qu'en raison « d'une altération médicalement constatée soit de ses facultés mentales, soit de ses facultés corporelles de nature à empêcher l'expression de sa volonté ». La mesure de protection doit respecter les principes de nécessité, de subsidiarité et doit être proportionnée aux besoins de la personne.

Les missions de l'AGSS dans cette activité vont être d'exercer le mandat tutélaire confié par les tribunaux du Nord afin de protéger les intérêts de la personne tout en veillant à la rendre actrice de sa propre mesure et ainsi développer l'autonomie. Cet exercice s'applique dans le respect des droits et libertés de la personne protégée.



Peggy TREUTENAERE,
Directrice du Pôle
Protection des Majeurs

Le SAAJT



Le SAAJT (Service Administratif et Juridique Tutélaire) intervient en support des services qui exercent des mesures de tutelles, curatelles, mandats spéciaux, mesures ad hoc, mesures d'accompagnement judiciaire, et mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial.

Au 31 décembre 2025, il est composé de 29 salariés:

- o 1 responsable de service
- o 1 secrétaire
- o 6 juristes
- o 21 collaborateurs administratifs et comptables

LE POLE JURIDIQUE

Le pôle juridique, composée de 6 juristes, apporte conseils et expertise technique aux délégués dans l'exercice du mandat (patrimoine, succession, vente immobilière, procédures civiles et pénales, droit du travail, fiscalité...).

Doté d'une connaissance précise du droit des mesures de protection, il adapte la réglementation générale au cadre particulier des personnes protégées.

LES PÔLES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES

- Enregistrement des mandats judiciaires et des fins de mesure
- Ouverture des comptes de fonctionnement des usagers et affectation quotidienne des écritures débits/crédits sur ces comptes
- Enregistrement des factures des usagers pour préparer la mise en paiement par le délégué. Enregistrement des tiers et de leur RIB dans la base de données
- Traitement quotidien des ordres de paiement (virement et chèques)
- Exécution et comptabilisation des opérations bancaires (comptes chèques, livrets, placements) dans le respect des procédures légales
- Saisie des relevés bancaires non télétransmis
- Calculs et prélèvements mensuels des frais de mesure auxquels les personnes protégées peuvent être appelées à contribuer
- Calculs du reversement d'aide sociale des personnes bénéficiaires
- Gestion électronique de l'ensemble des documents des usagers

EVENEMENT MARQUANT

Signature d'une convention de partenariat bancaire avec le CREDIT COOPERATIF.

101787
factures
saisies

5338
comptes individuels
mis à jour
quotidiennement
par fichiers
bancaires
télétransmis

773
virements effectués

499786
documents
enregistrés dans
les dossiers des
usagers

109 532 566 €
Montant des
recettes perçues
pour le compte
des usagers

L'activité

Les chiffres clés 2025



Pour une habilitation
de 5515 mesures



2659
MESURES DE TUTELLES

2638
Mesures de curatelles tout type confondu

63
Autres dont subrogés

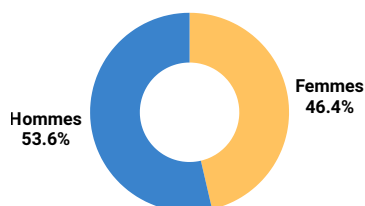
L'AGSS exerce également des enquêtes
sociales et des mesures ad'hocs



10
enquêtes
sociales



101
mesures
ad'hocs



3091
Personnes vivant à leur domicile
ou chez un proche



2206
Personnes résident dans un
établissement



Population vieillissante
avec **2303** personnes de
plus de **65 ans**
(représentant 43,47%)
Le pic est d'affluence est
entre 60 et 65 ans

LES MASP

L'AGSS de l'UDAF a **obtenu le marché public** pour exercer des MASP sur le Maubeugeois en 2023.

Les mesures d'accompagnement administratif nous sont orientées par le **Département** qui est notre financeur sur l'activité.

Aujourd'hui, 21 mesures sont en **cours de réalisation**.

Augmentation de l'habilitation

L'AGSS de l'UDAF a répondu à l'appel à projet du Nord de la DREETS et a obtenu l'augmentation de l'habilitation de **400 mesures**.

L'habilitation passe donc à 5515 mesures.

Cette prise en charge de dossier sera établie sur les années à venir.

PARTICIPATION DES MAJEURS PROTÉGÉS : LE POUVOIR D'AGIR

En lien avec le projet EPOP du CREAL (renforcer le pouvoir d'agir, par la pair-aidance), une commission « participation des Majeurs » a été créée fin d'année 2022, avec des professionnels de l'ensemble des territoires.

Les membres de la commission se réunissent 3 fois dans l'année afin de prévoir l'organisation des ateliers sur les sites, échanger sur les outils et thématiques, partager les expériences....

Ces ateliers sur site sont organisés pour Les Majeurs Protégés du territoire, dans le but de répondre à un besoin repéré de se réunir sous format :

- D'un groupe d'expression
- D'un groupe d'entraide entre pairs
- D'un groupe de travail sur le fonctionnement associatif

Ainsi des rencontres ont lieu 2 fois dans l'année avec des thématiques différentes abordées :

- Le budget
- Les portes ouvertes
- Les frais d'hébergement
- La création d'outils
- Le vote.

Un support de communication intitulé « la Gazette » relate le déroulement des ateliers et est envoyé avec les relevés de compte aux Majeurs Protégés.



LES JOURNÉES ÉTHIQUES

Une commission bientraitance a été mise en place en 2023, constituée de professionnels des équipes, elle s'est d'abord projetée sur l'écriture d'une charte de bientraitance qui est aujourd'hui affichée dans les différents services en protection des Majeurs.

Cette commission a évolué, s'est orientée davantage sur la thématique de l'éthique.

Les professionnels qui représentent cette commission, ont été formés à la démarche éthique par le cabinet Socrate.

Ainsi, depuis 2024, des journées éthiques sont organisées au semestre sur les différents territoires. Nous avons démarré sur le site de Dunkerque sur la thématique du refus de soin.

La commission organise la journée, définit la thématique et invite les professionnels et partenaires à ce réunir, pour échanger sur l'analyse de certaines situations où l'éthique est questionnée. Le nombre de places est limité à 25 personnes.

En 2025, deux journées éthiques ont eu lieu :

- Une à Roubaix sur le maintien dans le logement
- Une à Valenciennes sur le choix du lieu de vie.



2025

FOCUS

LA DÉMARCHE QUALITÉ AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

Protection de l'enfance & Protection des majeurs

« La vraie mesure d'une société se trouve dans
la façon dont elle traite ses membres les plus
vulnérables. » — Mahatma Gandhi



De manière transversale aux activités de protection de l'enfance, un travail conséquent relatif aux plaintes et réclamations et aux événements indésirables a été mené tout au long de l'année 2025. Il se poursuivra en 2026.

Les FEIG envoyées au Département ont été répertoriées dans un tableau afin de faciliter le travail global d'analyse à effectuer en 2026 et de définir des actions d'amélioration.

MJIE & Projets de service MJIE

Après le travail 2024 relatif au projet de service MJIE 2025, la finalisation de la partie descriptive s'est réalisée comme prévue en mars 2025.

La définition des axes de progression a été faite lors du COPIL de janvier 2025.

Groupe d'expression

Le projet de service a été échangé lors de groupe d'expression par le biais de consultation des personnes accompagnées entre fin mars et fin mai.

Des thématiques ont été définies et réparties par territoire :

- Place de l'enfant et de la famille
- Articulation avec les autres mesures
- Offre de service par le prisme des Besoins Fondamentaux
- Le partenariat et ouverture sur l'extérieur
- Façon dont les familles ont vécu la temporalité/process MJIE

CSE

Il a été soumis à l'avis du CSE en date du 22 Mai 2025.

Conseil d'administration :

Le PS a été validé en date du 22 Mai 2025 par le Conseil d'administration.

Restitution : Journée Départementale du 16/06/2025

Le projet de service a fait l'objet d'une journée Départementale autour de tables rondes.

Différentes thématiques ont été abordées :

- Place des familles et de l'enfant dans le processus MJIE
- MJIE Spécifiques (en lien avec la Boussole) approche spécifique de l'investigation par ex sur des dimensions en lien avec cette activité
- Façon dont la MJIE peut être vécue
- Partenariat et ouverture sur l'extérieur : avec l'invitation d'une magistrate

A ce jour le projet de service est bien :

Un document institutionnel de positionnement, de référence.

Un projet collectif fédérateur et mobilisateur de l'ensemble des parties prenantes qui donne sens aux accompagnements et aux interventions des professionnels.

MJIE & Evaluation externe

2025 devait être l'année de réalisation de notre évaluation externe pour l'activité MJIE. A ce titre un travail important de collecte de documents, de préparation, de mobilisation des personnes a été effectué.

Nous avons prévu et organisé cette évaluation du 06/10 au 10/10/2025 en conventionnant avec le Cabinet AM Consultants qui a effectué nos autres évaluations (AEMO, AGBF, PFS, MECS).

Début septembre, nous avons été informé par ce même cabinet que des précisions méthodologiques ont été posées cet été par la Haute Autorité de Santé (HAS) en juillet 2025.

Ces précisions ont fait que l'évaluation de l'activité MJIE ne pouvait être réalisée de la manière dont elle avait été prévue, organisée et programmée avant l'été 2025.

Une demande de report en 2026 a été faite aux financeurs et accordée par ces derniers.

AEMO & son organisation spécifique

L'accès à la majorité

En AEMO nous nous étions donnés comme priorité dans la réflexion à porter sur les équipes :

- La création d'une organisation spécifique - pour les 16/18 ans - en partant de besoins identifiés auprès des adolescents accompagnés

Le territoire de Lille a pu présenter l'outil « A grands pas » par l'équipe de Lille sur la base d'un PPT.

>>>Objectif initial : tenter de proposer des étayages qui n'existent pas dans le droit commun

- • Un accompagnement individualisé intensifié pour le jeune
- • Mise en place d'activités collectives, soutien par les pairs
- • S'appuyer sur les compétences de l'équipe AGP pour renforcer l'évaluation dans les autres mesures de protection de l'enfance (MJIE AGBF...)
- • Public qu'il faut saisir sur le « maintenant tout de suite », rencontrer le jeune souvent sur une période courte pour impulser qq chose, un lien de confiance

Un questionnaire afin de faire un état des lieux des pratiques professionnelles concernant les 16-18 ans a été élaboré et les résultats restitués lors du COPIL de mars

Chaque service a réalisé le questionnaire sur l'ensemble des mesures sorties pour majorité en 2024.

• Les besoins des travailleurs sociaux ont été repérés :

- * Besoin de mieux connaître les dispositifs existants, et leurs critères d'admission
- * Besoin de coordination et de concertation partenariale

• Les besoins des jeunes ont aussi été repérés par les travailleurs sociaux.

- * Besoin de connaître les dispositifs, (Mention par un service : difficultés relevées pour les mineurs étrangers)
- * Besoin d'aide à la mobilité dans les secteurs ruraux,

Besoin de poursuite de l'accompagnement au-delà de la majorité : renseignements, suivis des démarches (qui aboutissent après la majorité),

• Besoin d'outils concrets : fiches, listes des dispositifs, des démarches à faire, des aides au permis de conduire, à la mobilité pour les études, aux bourses, aux démarches liées à la caisse des dépôts, aux démarches de consultation de leur dossier au département, aux démarches auprès de l'état civil pour obtenir des documents d'identité...

Pour faire avancer la pratique sur l'accompagnement des 16-18 en lien avec la fiche action du projet de service AEMO, des actions concrètes ont été identifiées

- Vigilance sur le recensement et la JDC
- S'appuyer sur le dispositif AGP (Lille)
- Soutenir particulièrement l'accès aux soins
- Mettre en place des séances d'informations pour les 16-18
- S'informer sur le processus de l'argent bloqué à la caisse des dépôts pour mieux orienter les jeunes
- Organiser une sensibilisation par les collègues des services de protection majeurs (pour les jeunes particulièrement vulnérables et isolés)
- Coécrire les rapports de majorité avec les jeunes : permet de faire un point sur la situation, de constater le chemin parcouru, d'identifier les besoins pour un éventuel relai avec le secteur. « Il faut favoriser la participation des futurs majeurs, c'est déjà un pas vers l'autonomie »
- Créer des partenariats avec des services qui ont des moyens d'accompagner différents des nôtres : exemple de la Maison Nord Emploi, ou la MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire)
- Créer un guide qui recense les démarches à effectuer
- Systématiser le relais avec le SSP
- Poursuivre l'accompagnement quelques mois après la majorité
- Instaurer de la pair aidance

En perspective : alimenter la réflexion via un groupe transversal.

L'AGBF

Un comité éthique co-financé par les associations participant au CRDPF a été créé et a permis d'expérimenter cette pratique.

Fiche action des projets de service PE, le projet a été initié dans un premier temps dans le cadre de l'activité AGBF mais avec l'ambition d'essaimer la démarche dans l'exercice des autres missions.

Toujours dans le cadre de la participation de l'association au CRDPF, des professionnels ont participé à un échange de pratiques à ARRAS le 16 Septembre 25 sur la thématique : « la place de l'enfant dans la mesure AGBF »

La synthèse de ces échanges fera l'objet d'un retour d'expérience sur les équipes lors des réunions pédagogiques.

L'HÉBERGEMENT & le PFS

Un focus a été fait sur l'accompagnement des assistants familiaux autour de la prise en charge de la santé des enfants que nous accueillons.

Pour cela nous avons mis en place un groupe de travail constitué de la responsable qualité, une chef de service PFS, l'infirmière de la maison d'enfants et la coordinatrice accueil familial.

Ce groupe s'est mis en lien avec les Maisons Nord Santé pour questionner si nos protocoles pouvaient être validés, pour aborder les bilans santé des enfants de PE.

Nous avons participé à une réunion avec Madame DELAVAL du département sur la mise en place du processus départemental sur le bilan de santé.

Nous avons donc retravaillé le processus d'accompagnement du projet de l'enfant pour donner plus de lisibilité et penser des outils pour tracer le suivi de la santé.

De nouveaux outils sont en préparation pour l'Assistante Familiale et pour le suivi de l'enfant :

-Le « guide santé » pour nos AF : qui reprend les recommandations de bonnes pratiques / les textes légaux / les attendus du service / une liste de médicament d'armoire à pharmacie de dépannage pour laquelle l'AF peut demander une ordonnance à son médecin.

-Le « classeur santé » de l'enfant pour structurer le dossier santé de l'enfant, en plus des documents stockés dans le logiciel métier du projet de l'enfant, « silao » mais auquel les assistants familiaux n'ont pas accès pour le moment.

-Le guide « bilan de santé », qui guidera l'équipe et plus particulièrement l'AF, sur les différents axes de la santé de l'enfant.

Nous projetons de rencontrer les équipes lors des réunions institutionnelles des différents sites au mois de mars et Avril 2026 pour diffuser et faire s'approprier ces outils, une fois leur formalisation terminée.

Un travail relatif à la fiche de poste des Assistantes Familiales a été réalisé de manière participative en COPIL PFS. Il s'intégrera à un travail plus large d'actualisation des fiches de poste, en lien avec le service RH.

L'HÉBERGEMENT & LA MECS

La maison d'enfants a été mobilisée en 2025 sur la concrétisation du projet de réorganisation validé par le département au premier trimestre 25.

-Ouverture d'une seconde maison à Aulnoy les Valenciennes accueillant 5 adolescentes de 14 à 16 ans

-Transformation du plateau d'évaluation « l'escale » (ouverte en 2022 sur une maison à Valenciennes) en un plateau à partir de 6 places d'accueil en Asfam.

DEMARCHE QUALITE 2025 : PROTECTION DE L'ENFANCE

Le suivi des axes de progression du projet d'établissement a été réalisé

Un contrôle de fonctionnement de la MECS a eu lieu fin Décembre 2025

Mecs et Pfs ont partagé le 5/12 une journée d'échanges de pratique : « l'accueil familial se raconte »

>>> Objectifs : partager des événements positifs de l'année, croiser les pratiques, redonner du sens et faire culture commune.

La démarche a permis de re-sensibiliser les AF autour de la pratique du récit de vie, ce que cela vient dire, le sens que cela a pour l'enfant.



DEMARCHE QUALITE 2025: PROTECTION DES MAJEURS

L'évaluation externe a eu lieu fin d'année 2023. Celle-ci s'est déroulée conjointement avec les services enfance. Tous les territoires concernés et les professionnels ont participé à cette évaluation.

Suite au rapport rendu en 2024, un plan d'actions a été mis en place, pour travailler les critères impératifs non validés à 4 points.

Ces derniers concernent : (petits schéma à reprendre)

- Les plaintes et réclamations
- Les événements indésirables
- La prévention des faits de maltraitance.

De nouveaux documents ont été créés, ainsi que la procédure d'utilisation et les circuits rattachés.

Le plan d'action consiste à formaliser :

- Le repérage des faits de maltraitance
- Le repérage des plaintes et réclamations
- Le repérage des événements indésirables
- Le signalement, l'information de ces critères
- Leur traitement
- La communication aux parties prenantes.

Un questionnaire a été créé sur Survey monkey afin de faciliter la remontée de ces faits.

Les événements indésirables sont à déclarer sur une plateforme auprès de la DREETS, notre financeur.



Pôle Contentieux familial

L'année 2025 est décidément une année de transition. Elle met un terme au contexte post-covid qui avait contribué à fragiliser nos dispositifs et rendre difficiles nos actions.

Désormais, nous sommes amenés à questionner nos fonctionnements tout en laissant le champ libre constamment à l'adaptation et à l'innovation. En lien avec notre public et ses besoins, nous devons prendre en compte l'évolution de sa façon « de faire famille et d'être en relation » pour mieux ajuster nos offres de service.

La question de la violence familiale qui apparaît aujourd'hui omniprésente dans les conflits, nous a amenés à la fois à développer des dispositifs complémentaires à travers les MAP (Mesure Accompagnement Protégé) et les ERP (Espace Rencontre Protégé), mais aussi à nous assurer d'un mode opératoire rigoureux en médiation familiale où la formation des professionnels mais aussi nos propositions d'intervention s'inscrivent désormais dans une attention toute particulière aux postures de contrôle dans la relation.

Les ERPE, de façon générale, ouvrent progressivement l'activité aux démarches spontanées et préventives, tel que le recommande le référentiel d'activité. Les ERPE modifient leur présence territoriale en allant vers les partenaires, en étant présents sur les instances locales et en développant les actions de communication... Même si l'activité concerne en grande partie la mise en place de mesures judiciaires, nous axons aussi aujourd'hui l'ouverture de ce lieu tiers à toute famille en difficulté dans le maintien du lien parent/enfant.



Marianne BAUCHART-CHASERAY
Directrice Pôle Contentieux Familial
Espace familles

Pour La médiation Familiale, celle-ci est en voie d'être véritablement reconnue comme un espace à saisir pour toute personne en difficulté de communication dans le lien familial. Si la médiation accueille toujours des couples, elle s'est ouverte aussi aux familles élargies, aux parents/ados, aux grands-parents, aux beaux-parents, aux beaux-enfants, et à la question des liens familiaux quels qu'ils soient, et avec toute la complexité et la souffrance qu'ils peuvent occasionner : de la situation des aidants dans un couple ou une fratrie, comme de celle d'un jeune mineur incarcéré en rupture de tout lien familial.

Des partenariats spécifiques se mettent en place afin de permettre à ces différents publics d'avoir recours à la médiation.

MEDIATION FAMILIALE

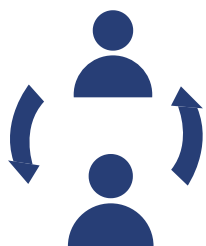
DÉFINITION

La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial, axé sur l'autonomie des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation dans lequel un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision, le médiateur familial, favorise, au moyen de l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution.



L'activité

Les chiffres clés 2025



12.65 ETP
répartis sur le
département



643
actions de
promotion
auprès du public et
des partenaires
soit 154 personnes



2544
informations
individuelles
auprès du public



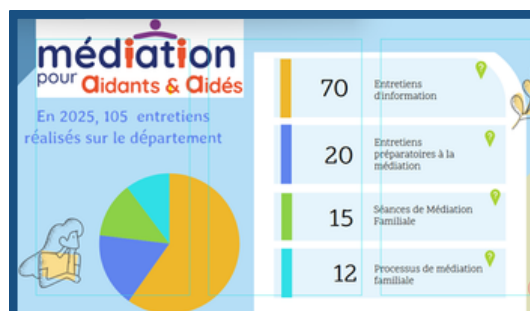
1181
séances de
médiation
dont 651 processus

Le service MF a largement dépassé les objectifs fixés avec des indicateurs d'activité correspondant à 13,65 ETP, soit l'activité d'un professionnel supplémentaire.

Le développement des OIMF ou OFIP* sur la juridiction de Dunkerque et Lille (ordonnance d'Injonction suite dépôt requête). Un travail considérable auxquels prennent part les secrétariats des services pour répondre aux arrivées massives dans les délais impartis. Pour autant, dans les autres juridictions, l'activité judiciaire reste quasi inexistante.

Très peu d'ordonnances JE avec un financement qui n'est pas prévu, la CNAF ayant signifié qu'elle ne s'engagerait pas, attendant d'autres cofinancements comme celui du conseil départemental. Situation paradoxale dans un contexte de saisine JE où les situations de conflit parental sont exponentielles.

L'ancrage de la Médiation Aidants Aidés avec 12 processus et 105 entretiens/séances et de nombreuses actions de communication en lien avec l'UDAF du Nord



*OFIP: Ordonnance aux fins d'information préalable - Un travail en relation étroite avec la justice pour informer les familles aux moments les plus judicieux.

L'activité

Les chiffres clés 2025

Les faits marquants

Médiation Familiale : Le démarrage et la mise en œuvre du partenariat avec la Direction de la PJJ du Nord pour le développement de la médiation auprès des jeunes détenus à l'Etablissement pour mineurs de Quiévrechain.

La signature d'une convention PJJ/AGSS permettant :

- Des actions de MF au sein de l'EPM concourant à une meilleure connaissance réciproque EPM/PJJ et service de médiation Familiale

Cela nécessite l'intervention du service de MF auprès de l'équipe PJJ pour que chacun se familiarise à la spécificité de la médiation familiale mais aussi pour les MF, apprendre à connaître le fonctionnement de l'EPM, l'accompagnement proposé aux mineurs par les professionnels, et plus spécifiquement ceux de la PJJ. Cette proximité permet une fluidité naturelle entre les services, afin que la Médiation puisse s'inscrire systématiquement dans le parcours du mineur, dès son arrivée à l'EPM.

Un protocole d'intervention a été travaillé entre les services à cet effet.

- La mise en place d'entretiens d'information/Séances de Médiation pour les mineurs dont la famille habite le département du NORD et pouvant relever des services conventionnés de l'AGSS.

En lien avec le service et selon les protocoles d'interventions définis, les entretiens sont proposés soit sur l'établissement, soit sur les services de MF, soit en visio avec un médiateur auprès du jeune et un médiateur auprès de la famille.

Image

- En 2025, cela a permis :
 - 2 réunions d'information à la MF pour les professionnels de l'EPM
 - Désignation de référents EPM et MF
 - 6 points EPM/MF
 - 7 situations orientées en MF



AGSS de l'Udaf

MEDIATION FAMILIALE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

La médiation carcérale qui démarre en 2025 sur les établissements de Dunkerque, Annœullin, Douai, Sequedin, Valenciennes et Maubeuge

MEDIATION FAMILIALE EN MILIEU CARCÉRAL

En 2025, et grâce à un travail entrepris par l'AGSS avec le ministère de la justice et la PJJ, des collaborations font jour sur certains territoires. Karine MERLINGEAS, Médiatrice familiale au ministère de la justice obtient un temps pour travailler le développement de la médiation au sein des centres de détention. Son objectif est de faire le lien avec les services conventionnés.



MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté
Justice
Famille

AGSS de l'Udaf

LA MEDIATION FAMILIALE EN MILIEU CARCÉRAL POUR RAMENER LE DIALOGUE

Vous vivez un désaccord, une situation conflictuelle, avec votre famille ou un proche

Demande de renseignements ou prise de rendez-vous :
K. MERLINGEAS

La médiation familiale : un espace de dialogue en prison

Comment se déroule la médiation ?

La médiation familiale, professionnelle spécialisée et diplômée d'état, vous accompagne en toute confidentialité et impartialité dans la recherche de solutions adaptées.

Les médiateurs proposent une information collective auprès des nouveaux arrivants. Elle vous reçoit, en entretien individuel, à votre demande, pour vous expliquer la mission et entendre votre besoin.

Si la médiation est envisageable, elle se mettra en lien avec la personne concernée.

"Je lui dis que je regrette mais elle n'en veut pas..."

"Je ne suis pas toujours mes parents, mon frère, ma sœur... ne me donnent plus de nouvelles"

"Je n'ai plus aucun contact avec mes enfants, la mère ne répond pas"

"Je veux rencontrer mes enfants mais elle n'est pas d'accord"

"Ma compagne veut que l'on se sépare, je pense qu'elle a quelqu'un d'autre dans sa vie. J'ai besoin de savoir"

"J'ai peur de la retrouver à ma sortie, quelle sera sa réaction?"

"Je veux rester dans la vie de mes enfants mais elle ne veut pas"

Développement : + 0,5 ETP sur Armentières et + 0,5 ETP sur les Flandres

Des ouvertures de postes sur le secteur des Flandres et celui d'Armentières avec un objectif plus spécifique de développer la médiation Parents/ados qui reste méconnue et sous-utilisée dans le département du Nord.

L'activité

Les chiffres clés 2025

2025 est aussi l'aboutissement du Projet « les 1000 premiers jours des parents », pour lequel le service de Médiation Familiale s'est investi pour créer un format et un contenu à expérimenter en lien avec des structures 1000 premiers jours.

Objectif : faire connaître l'espace de dialogue qu'offre la médiation dès que la famille se structure avec l'arrivée du premier enfant et non plus seulement quand elle se sépare.

LES 1000 PREMIERS JOURS "DU PARENT"

Une action pour accompagner les futurs nouveaux parents dans le cadre des 1000 premiers jours et prévenir les séparations par la communication

Il s'agit d'un dispositif spécifique de Médiation Familiale pour :

- Parler de situations concrètes
- Explorer les points de vue, valeurs, ressentis + / -, les désirs et les besoins, réfléchir sur le futur
- Echanges autour des projections individuelles

Thèmes à aborder :

- La grossesse de la mère et la vécu du père
- Le couple : C'est quoi ? / Être parents : C'est quoi ?
- La place dans la famille dans cette primo naissance?
- Un moment où émergent différentes émotions
- Comment parler d'éventuelles frictions ?

Les premiers 1000 JOURS

Découvrez en ligne nos nouveaux rapports d'activité annuels 2025 par territoire !

La Médiation Familiale à l'AGSS de l'UDAF

UN SERVICE DÉPARTEMENTAL LARGEMENT PRÉSENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Pratiquement tous les territoires bénéficient d'un service de médiation

En constante augmentation depuis le premier poste de médiateur créé en 2002. Chaque territoire, à l'exception de Roubaix, possède aujourd'hui un service.

Les horaires d'ouverture sont les mêmes sur chaque service: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Cependant, en plus de ces horaires, chaque médiatriceur de l'AGSS propose des rendez-vous en dehors de ces créneaux (sur l'heure du midi, en fin de journée et/ou les samedis).

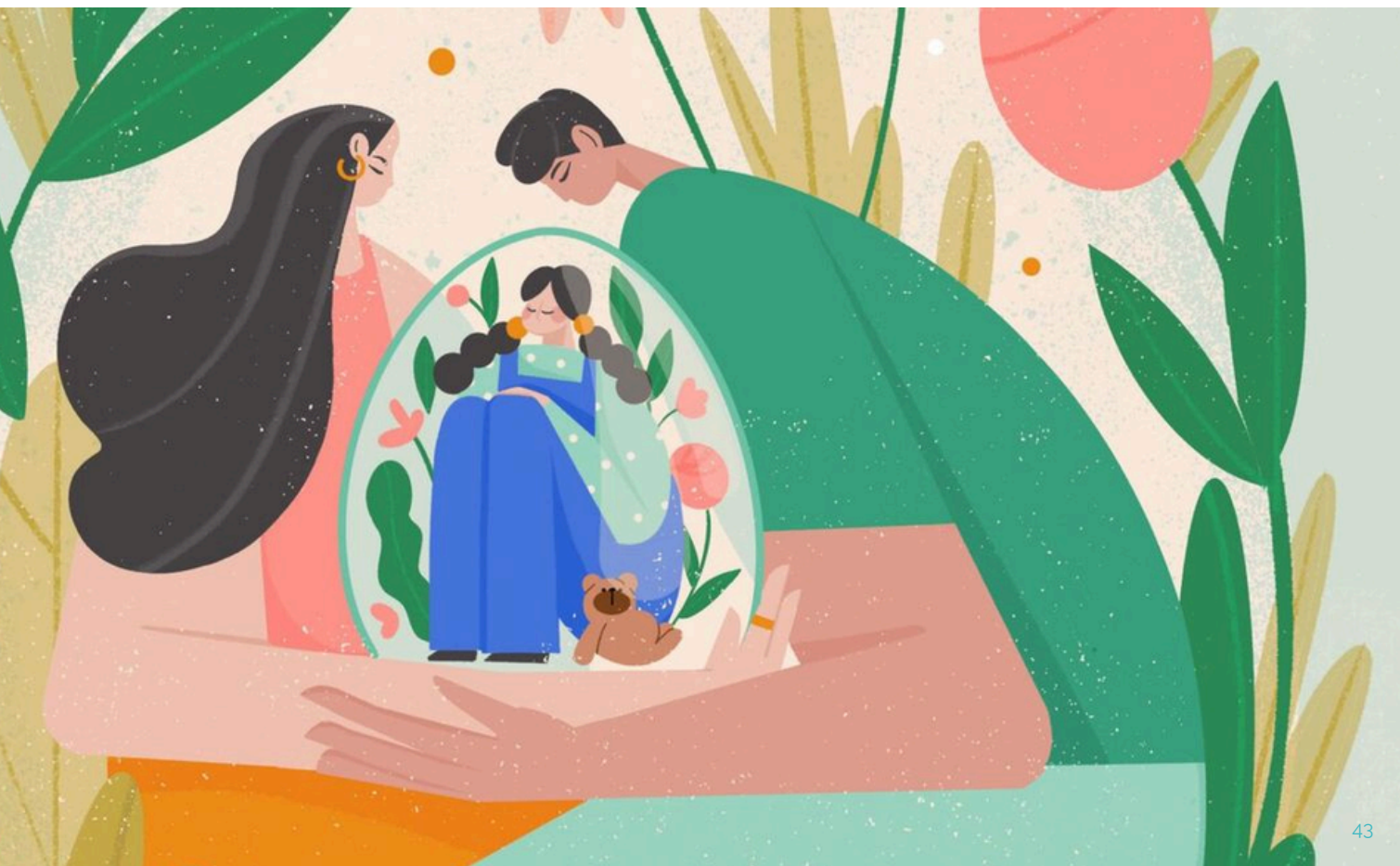
Des déplacements sont également effectués pour assurer des permanences d'informations ou des rencontres dans différentes structures partenaires.

Zoom sur notre Territoire

ESPACE DE RENCONTRE PARENTS ENFANTS

DÉFINITION

L'ERPE vise à accueillir pour une durée limitée sur décision des Juges aux Affaires Familiales ou par demande spontanée, des personnes en situation de conflit familial, des couples séparés ou divorcés en difficulté de communication, qui ont besoin d'un tiers pour que s'exerce le droit des enfants à garder le contact avec leurs deux parents et leur famille.



L'activité - Espace de Rencontre Parents-Enfants

Les chiffres clés 2025



3341

droits de visite
organisés



548

mesures Judiciaires et
73 mesures
conventionnelles



389

ordonnances JAF



48%

de situations de violences



567

enfants concernés sur l'année

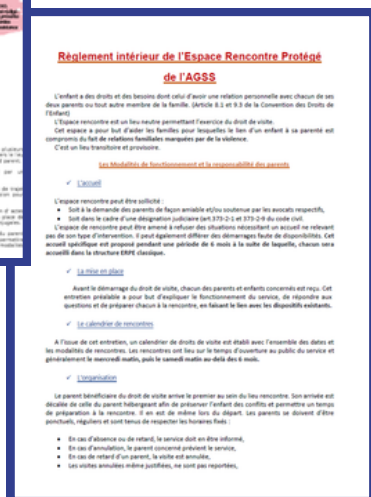


160 mesures de droits de visite en attente pour les 4 ERPE, sachant que pour une partie d'entre elles, il s'agit aussi de parents qui ne prennent pas contact.

La situation s'est considérablement améliorée sur l'ERPE de LILLE qui n'a plus accepté de mesure à compter de Juin jusqu'à Décembre 2025.

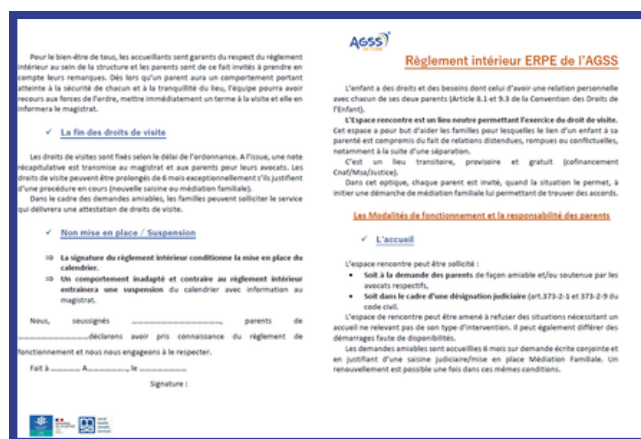
Faits marquants

Espace de rencontre 2025



Un panel qui s'est élargi en 2024 avec les dispositifs complémentaires MAP/ERP et qui fonctionne en totalité depuis le 01/01/2025 sur le Cambrésis Sambre Avesnois pour améliorer les dispositifs de maintien de liens parents/enfants, et ce, particulièrement pour ce territoire particulièrement confronté aux situations avec violences :

Eté 2025 : les coordinatrices réadaptent le règlement intérieur qui a été validé par le CA et créent un outil de communication à destination du public afin de favoriser les démarches conventionnelles



L'activité

2025



Mise en place d'une formation pour les professionnels effectuant des Enquêtes/Auditions et harmonisation des trames et modes opératoires.



Enquêtes sociales JAF

79 enquêtes réalisées

Le Juge aux Affaires Familiales a pour compétence, entre autres, de veiller à la sauvegarde des intérêts des enfants mineurs dans les procédures de divorce et de séparation.

Il est donc amené à décider du devenir du ou des enfants concernés. Pour ce faire, il ne bénéficie que des informations transmises par les parents ou leurs avocats, et a donc parfois besoin d'éléments complémentaires pour pouvoir prendre sa décision.

Lors de séparations conflictuelles, face à des situations familiales complexes, nous sommes donc amenés à réaliser des enquêtes sociales permettant d'éclairer le magistrat dans sa prise de décision concernant les modalités de l'exercice de l'autorité parentale, la résidence principale des enfants et la répartition du droit de visite et d'hébergement pour l'autre parent ou la résidence alternée.



Auditions de mineurs

572 auditions réalisées

Dans le cadre d'une procédure en cours, le Juge aux Affaires Familiales peut être amené à auditionner tout mineur qui en fait la demande. Il peut aussi déléguer cette audition à une personne ou à une association en la désignant à cet effet.

Nous sommes donc amenés sur les territoires à accomplir des auditions de mineurs selon des modalités définies avec les différentes juridictions.

Celles-ci peuvent être réalisées dans les tribunaux, dans les services, en présence d'un avocat ou non. L'auditeur est généralement un professionnel déjà investi dans les activités du contentieux familial, avec une sensibilité et un travail sur cette posture tiers d'accueil et d'écoute. Il va reprendre strictement les paroles de l'enfant en dehors de ses parents en le recevant dans un espace où il pourra se sentir en confiance. Les propos du mineur seront repris dans un procès-verbal d'audition transmis au juge.



Groupes d'échanges

Dans les situations de rupture ou de conflits familiaux, les groupes d'échanges peuvent permettre aux parents de se saisir à travers le récit de chacun de clés de compréhension concourant à trouver de la distance et de l'apaisement.

Ces actions bénéficient du soutien de financeurs publics, dans le cadre d'appels à projets.

L'Ami-temps
Territoire du
Valenciennois

44 séances réalisées
47 familles concernées

Paroles de parents

9 séances réalisées
11 familles concernées



« Il n'existe pas d'autre
voie vers la solidarité
humaine que la recherche
et le respect de la dignité
individuelle. » — Pierre
Lecomte du Noüy

Pôle Solidarité

2025 : Une année d'accélération et de proximité au service des plus vulnérables.

Face à une précarité croissante et à l'urgence des détresses sociales, le Pôle des Solidarités de l'AGSS a fait de 2025 l'année du renforcement de ses interventions sur les territoires de l'Avesnois, du Valenciennois et des Flandres.

Avec plus de 1 500 personnes informées via nos Points Info Famille et une montée en puissance spectaculaire de nos dispositifs de protection — illustrée par l'accompagnement de 191 victimes de violences conjugales au sein de l'accueil Aubépine et la sensibilisation de plus de 2 500 jeunes contre l'exploitation sexuelle — notre action n'a jamais été aussi vitale.

Qu'il s'agisse de soutenir la parentalité, de lutter contre le surendettement ou d'innover avec notre épicerie solidaire itinérante, nos équipes se sont mobilisées pour offrir des réponses concrètes, humaines et de proximité. Ce rapport d'activité témoigne d'un engagement sans faille et d'une reconnaissance institutionnelle marquée, portés par une volonté commune : ne laisser personne sur le bord du chemin.



“Une année
d'accélération et de
proximité au service
des plus vulnérables”.

Emilie CUENCA
Directrice Pôle Solidarité

L'activité

2025

Le soutien à la parentalité **Près de 1500**

LABELS POINT INFO FAMILLE

personnes informées

Les missions des services PIF sont d'accueillir, d'écouter, et d'informer gratuitement les Familles.

AVESNOIS

+ de 400 personnes ont été reçues par le Point Info Famille de l'Avesnois en 2025. 370 personnes ont été accompagnées pour effectuer des démarches administratives en ligne.

Mise en place d'ateliers d'accompagnement vers le numérique pour les personnes en situation de précarité >

19 participants

Organisation de 17 temps d'infos collectives, "les RDV du PIF" >

163 personnes ont participé

VALENCIENNOIS

Plus de 500 personnes ont été reçues par le Point Info Famille du Valenciennois en 2025.

L'intervenante sociale est intervenue au sein des deux communautés d'agglomération, davantage sur les villes de Valenciennes, Louches, Bruay sur Escaut.

L'intervenante sociale va au plus près des familles, notamment au sein des "zones blanches"

ATELIERS PARENT-ENFANTS

53

ateliers réalisés

Des ateliers ludiques, en famille, un moment de partage, qui permet d'agir sur le bien être de chacun des membres de la famille.

68

familles participantes

4 actions sont animées par l'animateur de la Maison de la Famille :

- De la parentalité aux médias
- Baby Plouf : avec mon petit Némou, on va jouer dans l'eau !
- Jeunesse et Parentalité : un défi à soutenir
- Je soutiens mon enfant à gérer ses émotions.

AIPKOALA

Ce service s'adresse à tous les parents et futurs parents, ainsi qu'à toute personne ayant à charge un enfant. Il est ouvert à tous.

Les actions proposées sont destinées à soutenir la parentalité, en s'adressant à toutes personnes impliquées dans l'éducation et le bien-être de l'enfant.

En 2025, la CAF a augmenté les moyens dédiés pour passer d'un 0.5 ETP à un temps complet.

76

personnes rencontrées

dont 37

familles monoparentales



Faits marquants

2025

AUBÉPINE Accueil de jour pour femmes et enfants victimes de violences conjugales

LE CONTEXTE

Le Pôle des Solidarités de l'AGSS a créé il y a une dizaine d'années le LEAO Parenthèse, un dispositif d'accompagnement pour les victimes de violences intrafamiliales. **Reconnu depuis 2018 comme acteur de référence dans ce domaine sur le territoire Sambre Avesnois**, il s'inscrit dans un engagement renforcé en 2023, lorsque l'AGSS s'est associée à plusieurs partenaires pour proposer une offre globale de prévention et de protection des victimes de violences conjugales.



LE PROJET



Le projet Aubépine comprend **un accueil de jour** (géré par l'AGSS) et un hébergement d'urgence (porté par l'AFEJI). Ouvert en 2024 à Fourmies, l'accueil de jour accompagne les victimes de violences, avec ou sans enfant, grâce à une équipe pluridisciplinaire et un réseau de partenaires. Il est aussi un centre de ressources pour les professionnels et propose un accompagnement centré sur les besoins de l'enfant.

L'accueil de jour Aubépine a intégré des locaux définitifs en septembre 2025, offrant un cadre plus adapté et fonctionnel. Cette évolution améliore la qualité de l'accueil, diversifie les activités et renforce son ancrage territorial, tout en reflétant l'engagement coordonné des partenaires publics et financeurs.

En 2025, l'accueil de jour Aubépine a été marqué par la visite de deux ministres, illustrant la reconnaissance institutionnelle du dispositif.

La venue de Aurore Berger s'est inscrite dans un contexte local sensible et a permis de mieux structurer la coordination des acteurs engagés contre les violences intrafamiliales, tout en identifiant les besoins persistants.

Quelques semaines plus tard, la visite de Valérie Liétard a mis en lumière le rôle essentiel de l'accueil de jour et de l'hébergement d'urgence dans la protection des publics vulnérables. Ces temps d'échanges ont également permis de valoriser le travail des équipes et de souligner les enjeux à poursuivre en matière de moyens et de coordination.

191

victimes accompagnées

313

enfants victimes

+ de 600

entretiens menés



Faits marquants

2025

La lutte contre la précarité



Un Point Conseil Budget est une structure publique ou privée qui propose un service gratuit de conseils, d'accompagnements et d'orientations en matière budgétaire.

LABEL POINT CONSEIL BUDGET

 Territoires Avesnois, Cambrésis et Vallée de l'Ecaillon

206

personnes
bénéficiaires

+18%
comparativement à 2024

66%

En moyenne, 66 % des
demandes concernent des
dossiers de surendettement

La majorité

des publics concernés
sont demandeurs
d'emploi

Principales
demandes

dettes de loyer, retard
de facture,
surendettement, crédits

 Territoire Avesnois



204
familles clientes

+ 10%

Comparativement à 2024



49 000€
d'économie
réalisée par les
Familles

A TRAVERS CHAMPS

Epicerie solidaire itinérante

"A travers champs" est un service d'aide alimentaire sous la forme d'une épicerie solidaire itinérante.

En 2025, l'épicerie solidaire itinérante « À travers champs » a poursuivi son développement en accompagnant **204 familles, soit 345 bénéficiaires, principalement des personnes seules en situation de précarité.**

Le dispositif permet un accès à une alimentation de qualité à moindre coût tout en favorisant les circuits courts et le lien social en milieu rural. Il a généré plus de 49 000 € d'économies pour les bénéficiaires, contribuant à améliorer leur situation financière et quotidienne.

L'action repose sur un **accompagnement individualisé et participatif**, avec des ateliers et une implication des usagers.

Enfin, l'année est marquée par **une montée en charge de l'activité et des perspectives de consolidation et de développement pour 2026.**

L'activité

2025

L'aide aux victimes & aux personnes en difficulté



Territoires Avesnois



774

situations
traitées



36

signalements et IP
rédigés



Les FINANCEURS

Sous l'impulsion des services de l'Etat et du Département du Nord, les trois postes ISCG bénéficient depuis 2023 d'une convention tripartite répartissant la charge financière entre l'Etat, le Département du Nord, et les 4 Communauté de communes de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe. Fin 2025, l'AGSS a candidaté, avec succès, pour porter le renouvellement de cette convention pour la période 2026-2028.

ISCG

Depuis plusieurs années, l'AGSS porte 3 postes d'intervenants sociaux au sein du Commissariat de Police de Maubeuge et de la Compagnie de Gendarmerie d'Avesnes sur Helpe.

Souvent qualifiés « d'urgentistes de l'action sociale », ces postes se situent en 1ère ligne dans le repérage précoce des situations de détresse sociale, permettant le cas échéant d'agir dans un cadre de prévention afin d'anticiper une éventuelle aggravation de ces situations.

PARENTHÈSE

Le service Parenthèse de la Maison de la Famille est identifié comme un acteur référent dans la Lutte contre les violences intrafamiliales, sur le territoire Sambre Avesnois.

L'itinérance du LEAO, combinée à un bon réseau de partenaires, permet d'aller vers les personnes isolées et de mieux coordonner les actions sur le territoire.

On observe aussi une hausse des besoins en suivi psychologiques, essentiels pour aider les victimes à se reconstruire.

Le logement reste un enjeu clé pour leur sécurité et leur autonomie.

Enfin, l'accompagnement se complique avec davantage de situations précaires, notamment pour les personnes sans droits, malgré l'appui de nouveaux partenaires.

220

victimes adultes
accompagnées

482

enfants victimes

32%

Taux de dépôt de
plainte au cours de
l'accompagnement

1.6 ETP

au 31.12.25

L'activité

2025

La lutte contre les conduites prostitutionnelles



LES MISSIONS DE "LA BOUSSOLE"

- Développer la formation des professionnels
- Améliorer le repérage et le signalement des jeunes concernés par la prostitution ou à risque accru de l'être
- Prévenir du phénomène
- Créer un espace d'information et d'échanges à destination des professionnels et des familles
- Accompagner les jeunes et les familles
- Impulser des dynamiques locales sur les territoires autour de la problématique



2561

jeunes
sensibilisés



1293

professionnels
sensibilisés
de 2021 à 2024



257

situation évoquées
auprès du Point
Ecoute
Départemental

Accueil de Jour "La Maison" (Dunkerque)

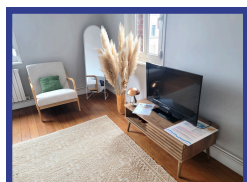
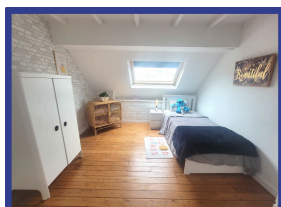
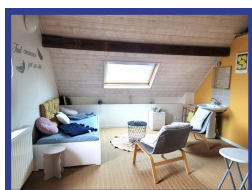
L'année 2025 confirme la montée en puissance du site après son inauguration en 2024.

- **Public accueilli** : 69 jeunes au total, dont 50 au sein de la structure et 19 via des accompagnements extérieurs (milieu scolaire, hospitalier, MECS).
- **Profil** : Une nette majorité de mineurs (56) par rapport aux jeunes majeurs de moins de 21 ans (13).
- **Fréquentation** en forte hausse : Le site a enregistré 407 passages, témoignant d'une utilisation systématique du lieu par les jeunes.
- **Adaptation des moyens** :
 - Renforcement des effectifs dès le 1er mars 2025.
 - Ouverture de 56 demi-journées exceptionnelles pour répondre à l'afflux de demandes.

Accueil de Jour "Le QG" (Valenciennes)

Le dernier trimestre 2025 marque le lancement réussi de cette nouvelle antenne.

- **Inauguration** : Lancé officiellement le 27 novembre 2025 devant un large réseau de partenaires (environ 100 personnes).
- **Activité (sur 3 mois)** :
 - 27 jeunes accueillis pour un total de 69 passages.
 - Profil : Quasi-exclusivement des mineurs (25 mineurs pour seulement 2 jeunes majeurs).





3

Parole

Là où chaque territoire nous raconte...

“Chaque territoire porte une histoire, des ressources et des voix singulières. Écouter celles et ceux qui y vivent, c'est reconnaître que la richesse d'une terre se mesure d'abord à la force des liens qui l'animent.”

Territoire Flandres

En 2025, pour l'équipe enfance d'Hazebrouck, l'activité est restée stable, nous avons accueilli de nouvelles professionnelles qui sont venues renforcer l'équipe éducative, La cheffe de service a quitté l'association et une nouvelle organisation s'est mise en place avec le soutien des Personnes ressources qui ont accompagné, étayé les situations professionnelles et les membres de l'équipe. L'idée étant de sécuriser les salariés mais aussi les personnes accompagnées.

L'équipe enfance de Dunkerque a gardé une activité en AEMO soutenue avec des mesures mises en attente malgré plusieurs contrats de travail en surcroît, les sollicitations des magistrats restent conséquentes sur le territoire Flandre et malgré un travail de concertation et d'échange accru avec les juges des enfants et le département, les nouvelles mesures continuent de nous arriver quotidiennement. Nous avons aussi fait face à de nombreux arrêts de travail ainsi que des problèmes de dégâts des eaux qui ont malheureusement duré dans le temps et ont impacté la qualité de vie au travail. L'association malgré des contraintes judiciaires sur différents litiges (travaux) a apporté son soutien et des solutions (renforcement télétravail, mise à disposition de la téléphonie individuelle et professionnelle, espace de détente plus adaptée...)



L'équipe majeurs de Dunkerque quant à elle, a vu son activité remontée en fin d'année 2025 et se maintient aujourd'hui, les différents groupes associatifs : éthique, procédures, de parole d'usagers... se sont poursuivis et développés, Les mandataires judiciaires intervenant en Flandre Intérieures investissent davantage le service d'Hazebrouck enfance grâce à l'extension obtenue, ce « pied-à-terre » est un véritable atout dans la démarche de qualité de vie au travail et de cohésion inter-équipes.

Sébastien FALLET

Directeur de territoire des Flandres

55

Faits marquants

2025

Groupe de parole d'usager en Flandre Intérieure : Hazebrouck

Après une première expérience positive sur le littoral et afin d'inclure nos protégés résidents en Flandre Intérieure, l'équipe de Dunkerque majeur a créé un groupe de parole d'usagers suivis en curatelle et tutelle sur le site de l'AGSS de l'UDAF d'Hazebrouck.

Animé à la fois par des mandataires, secrétaires, agents administratifs, nous avons pu organiser 3 temps de 2H30 chacun où il a été proposé en accord avec les personnes un atelier budget, sur le dernier temps, le CMP adulte de Bailleul s'est associé à la démarche et a participé avec nous à l'animation.

Nous réfléchissons à proposer des temps thématiques en sollicitant d'autres partenaires à la fois sur le plan de la santé, du logement, du patrimoine... Ce travail va se poursuivre en 2026.



Journée du 14 octobre 2025 : "Conflit, Violence ou les deux ? Comment accompagner les Familles ? Quelle est la place de la médiation familiale ?"

L'événement a rassemblé 104 participants. Un public composé majoritairement de professionnels du secteur social : travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, assistants sociaux, responsables de secteur ainsi que des professionnels de la branche de la justice de la santé et des médiateurs familiaux.

Cette diversité professionnelle confirme la pertinence du colloque pour les acteurs impliqués dans l'accompagnement familial et social.

Cette journée a été un succès tant sur le plan organisationnel que pédagogique. Les participants ont salué la qualité des interventions, la richesse des échanges et la pertinence des thématiques abordées.

L'impact sur les pratiques professionnelles et la forte mobilisation du secteur confirment l'intérêt et la nécessité de soutenir ce type d'initiatives, essentielles au développement des compétences des acteurs sociaux et à la promotion de la médiation familiale.

Nous exprimons un profond remerciement envers l'APMF, dont l'engagement et le soutien ont rendu possible la tenue et la réussite de cet événement ainsi que Les services de médiation Familiale des Flandres.



Territoire Lillois

Durant cette année 2025, l'équipe des Majeurs de Lille a proposé aux majeurs protégés deux temps forts qui se sont déclinés par des ateliers participatifs sur 2 temps distincts :

- Un atelier budget
- Un atelier impôts.

Chacun des ateliers s'est déroulé dans une belle dynamique avec des supports ludiques avec une participation active de chacun des majeurs protégés.

Ces temps d'échanges et de partage ont permis de mieux appréhender ces sujets et se sont inscrits dans une approche relationnelle avec davantage de proximité que chacun a pu apprécier.



Cécile SAMOY
Directrice de territoire Lillois

Faits marquants

2025

Participation territoire Enfance de Lille à la consultation nationale du Défenseur des droits

Le territoire Enfance Lillois a participé à la consultation nationale du défenseur des droits auprès des moins de 18 ans.

Thème : Le droit des enfants a une justice adaptée à leur âge lorsque ces derniers sont suspectés d'avoir commis une infraction.

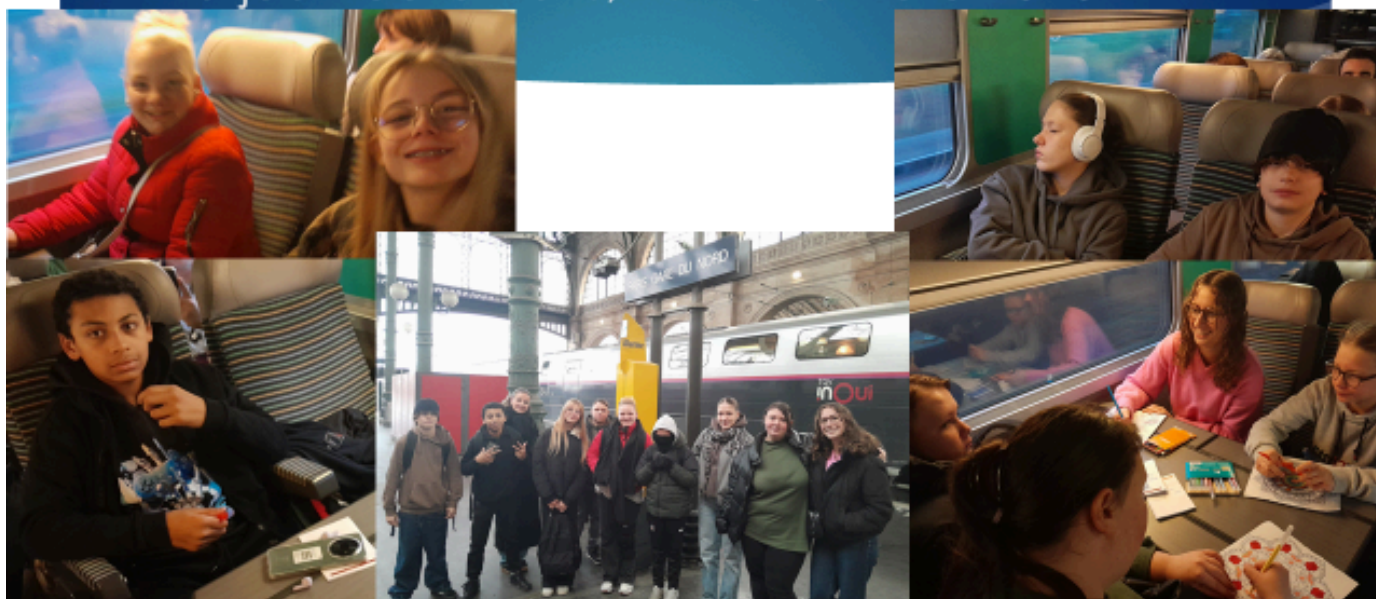
8 enfants ont participé à la démarche qui s'est déclinée par divers temps :

- Visite du tribunal,
- assistance à une audience correctionnelle,
- échanges avec un attaché de justice du tribunal pour enfants,
- un jeu interactif (Malette PJJ ados et citoyen),
- soirée ciné débat.

Les enfants ont sélectionné les sujets tels que le harcèlement scolaire, les méthodes d'arrestation des enfants et le dépôt de plainte pour un mineur : Ils se sont mis en scène dans un micro trottoir.

L'invitation au ministère à Paris pour rencontrer le défenseur des droits des enfants le 19 novembre, et la visite de Paris a été un temps fort qui a clôturé l'investissement de tous.

La journée à Paris, 19 novembre 2025



Territoire Roubaix

Équipe Majeurs protégés

Pour l'activité majeurs protégés, le service de Roubaix a été impacté par trois problématiques : une augmentation significative du nombre de dossiers, des arrêts maladie longs et des complexités de recrutements. L'engagement des professionnels du service, les recrutements qui ont pu s'opérer progressivement nous ont permis de garantir le suivi de l'activité.

La mise en œuvre du décret sur la vérification des CRG est venu bousculer davantage l'équipe. Il nous a fallu trouver une organisation, une adaptation qui a généré une surcharge de travail.

Malgré les contraintes, nous avons poursuivi le travail avec les mutuelles, et avons invité plusieurs établissements et associations proposant des aides à domicile afin de poursuivre notre inscription dans le tissu social des personnes accompagnées, et optimiser les ressources territoriales.

Parallèlement, nous avons amorcé le travail autour de la réorganisation du service, notamment dans les articulations collaborateurs administratifs /mandataires. L'opérationnalité sera effective en 2026.

Aussi, cette année, des travaux contribuant à l'amélioration du cadre de travail ont été réalisés. Les peintures ont été refaites, les sols ont été rénovés au second étage.



Fabien CARLIER
Directeur de territoire ROUBAIX

Faits marquants

2025

PFS

Pour le PFS, l'année a surtout été marquée par la mise en perspective du déménagement du service.

Les réunions de consultation avec l'équipe, avec nos partenaires ont rythmé l'année, et nous ont permis de penser un service répondant davantage aux besoins des enfants accompagnés. Nous avons désormais plus de salles de visites, de rencontres, d'entretien. Une salle de bain dédiée aux enfants du service, une cuisine...

Ce nouveau PFS, nous a permis de penser les espaces de travail, d'accueil et répondre au mieux aux besoins, aux attentes des 55 enfants accompagnés par le service, aux assistantes familiales, à l'équipe psychoéducative.

Parallèlement aux actions collectives se sont poursuivies, nous avons organisé pour la première année les élections des enfants délégués.

Félicitations à Lucie et Enzo pour leur élection, ainsi qu'à Ziyed et Matis les suppléants. Ils sont désormais porteurs de la parole des enfants du service, et investissent leur mission très sérieusement! La boîte à émotion et la boîte à idées sont déjà mises en place!

L'augmentation de l'activité du service, nous a permis de nommer une coordinatrice technique qui coordonne l'accompagnement et le soutien pédagogique des situations travaillées en articulation avec la chef de service et l'équipe.

Une assistante de direction dédiée à l'activité PFS a été nommée.

Service de Milieu Ouvert

Pour le service de milieu ouvert, de nombreux projets se sont initiés sur l'année 2025 et se concrétiseront sur l'année 2026.

Le déménagement du PFS a permis de démarrer une réflexion sur la réhabilitation du site de Roubaix.

Plusieurs réunions se sont tenues et conduiront à la redéfinition des espaces pour un accueil plus adapté, des espaces d'entretien et de rencontre davantage en adéquation avec les besoins des personnes accompagnées. Un espace extérieur pour permettre aux enfants d'avoir un espace dédié en dehors du service va être créé.

Faits marquants

2025

La transition énergétique et écologique s'amorce doucement avec la validation d'un projet d'électrification d'une partie du parc automobile.

Les projets collectifs se sont poursuivis et demeurent des temps forts de la vie de l'équipe au profit des personnes accompagnées : certains enfants du service ont participé au tournoi des enfants organisé par la CNAPE et qui avait lieu cette année à LILLE. Le partenariat avec le TLM s'est développé, le projet foot salle est désormais bien installé.

Un camp dans les Ardennes Belges a pu être organisé. Il a constitué un temps fort pour les 13 adolescents qui y ont participé. Ce fut une belle expérience de vie, de partage.



Faits marquants

2025

Le déménagement du PFS de Roubaix

Le déménagement du PFS s'est opéré en décembre 2025.

Lorsque nous avons pensé ces locaux, nous avons voulu mettre en adéquation l'ambition institutionnelle, le projet de service, et penser des locaux dédiés aux enjeux et aux besoins des enfants accueillis : ils sont ouverts, accueillants, chaleureux, facilitateurs d'échanges.

Ils ressemblent à « une petite maison », un endroit où chacun puisse se sentir bien, les enfants, leur famille, l'équipe...

Nous avons pensé des espaces pour les plus grands, pour les plus petits... Une vraie salle de bain pour accompagner la parentalité des plus petits avec leurs parents, mais aussi pour permettre aux plus grands, parfois dans des situations difficiles de prendre soin d'eux.

Alors depuis décembre, et notre emménagement ici, au gré des rencontres, des expériences, des échanges, le service vit déjà à 1000 à l'heure, il évolue déjà, change, et s'adapte progressivement aux besoins, souhaits et attentes de chacun.



Territoire Douai/Cambrai

Douai

Le service de DOUAI a poursuivi les actions menées avec les Majeurs les années précédentes en organisant cette année 3 ateliers sur le thème du Budget en collectif mais également en individuel afin que les majeurs s'approprient davantage leur propre budget.

Le choix a été fait de proposer des dates réparties sur toute l'année afin que de nouvelles personnes accompagnées puissent en bénéficier.

Ces ateliers sont toujours fortement appréciés et témoignent de la volonté des professionnels de rendre les Majeurs plus autonomes et acteurs de leur mesure de Protection.

Cette année a également été marquée par une augmentation importante du nombre de mesures, significative de la confiance des Magistrats auprès de notre service.

Face au « désert médical » et les difficultés pour les personnes accompagnées de trouver un médecin, le service s'est manifesté auprès du CPTS (Communauté Territoriale des Professionnels de Santé) cœur d'Ostrevent et la signature d'une convention partenariale s'est concrétisée en 2025.

Cette convention permet d'avoir l'assurance d'un suivi médical pour les Majeurs Protégés.



Eric DEREGNAUCOURT
Directeur de territoire
Douai/Cambrai

Faits marquants

2025

Séjour de Rupture à la Ferme des Ailleurs

Le projet propose un séjour de rupture pour des enfants principalement placés en famille d'accueil, leurs parents et les professionnels en charge de leur suivi. Ce séjour se déroulera dans un cadre rural apaisant à la Ferme des Ailleurs, à Arleux, près du Douaisis. L'objectif est de permettre aux enfants de passer du temps avec leurs parents dans un environnement différent de leur quotidien, tout en tenant compte des besoins particuliers de certains parents, notamment ceux ayant un handicap ou des difficultés de santé.



La Ferme des Ailleurs est un lieu calme et propice à la détente et à la reconnexion. Cet établissement hôtelier est 100% inclusif, ce qui permet aux familles de se retrouver dans un cadre serein, tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté à leurs besoins spécifiques. Les aidants, souvent sollicités dans leur quotidien, peuvent ici se reposer et profiter

pleinement du moment avec leurs proches. Ce lieu offre une multitude de services pour favoriser le bien-être et la relaxation, notamment :

Soins Bien-Être : Des cabines de soins, un spa privatif pour 5 personnes, une salle de sport, et une salle Snoezelen sont mis à disposition pour garantir un cadre de relaxation total.

Des Espaces communs : Jardin, bar, cuisine partagée.

Inclusion : La ferme est conçue pour être accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap, avec des aménagements adaptés.

Un lieu d'échanges et de rencontres : En plus des soins, la Ferme des Ailleurs est un espace de partage, permettant à chacun de se ressourcer, de trouver de l'inspiration et de se reconnecter avec soi-même et ses proches.



Territoire Cambrai

CAMBRAI

L'année 2025 à l'instar de l'année précédente aura, sur l'activité Protection de l'enfance été marquée par une stabilisation d'activité après deux années de baisse; à l'exception de l'activité MJIE qui est restée pour les trois opérateurs du territoire très faible.

Le service aura **obtenu l'autorisation d'expérimenter l'AEMO Intensive financée à hauteur de 6 mineurs**. Ce dispositif propose une graduation supplémentaire dans les réponses apportées aux situations de danger.

L'activité AEMO R reste importante : les 25 places accordées sont occupées à temps plein. Il est à noter que la régulation est portée par le PEJF qui oriente les mesures vers les différents secteurs. Toutefois, au cours de l'année 2025, un phénomène d'engorgement du dispositif s'est fait ressentir. Celui-ci a progressivement commencé à s'emboliser, les juges des enfants ordonnant des mesures d'AEMO classique, dans l'attente de prises en charge en "AEMOR".

En septembre 2025 l'installation d'un troisième JE avait été soulignée par les acteurs locaux. Cela a permis de désengorger une juridiction saturée qui aura retrouvé une activité plus sereine.

Portant sur l'activité majeur, on note une augmentation des accompagnements et l'arrivée d'un nouveau salarié. La dynamique impulsée depuis quelques années se poursuit dans la continuité de l'évolution de la prise en considération des Majeurs bénéficiant d'une mesure de Curatelle pour les impliquer davantage et les rendre « acteurs » dans la mesure de Protection.

Enfin, depuis 5 années, les rapports d'activité de l'espace rencontre mettent en exergue une augmentation des situations adressées à notre service, marquées par des problématiques de violence conjugale et intrafamiliale.

Territoire Cambrai

Ce constat s'inscrit dans la ligne directe des politiques locales concernant la prise en charge et l'accompagnement de ces violences (tribunal, service de prévention et d'accompagnement public, associatif.) En ce sens, l'espace rencontre a bénéficié d'une extension de sa capacité d'accueil avec l'ouverture d'un espace rencontre dit « protégé » ; garantissant la présence constante d'un tiers dans le cadre de droit de visite parent-enfant dans le cadre des situations de violence (conjugale et/ou intrafamiliale) ou d'addiction.

De plus, le conseil Départemental du Nord finance 10 Mesures d'Accompagnement Protégé ordonnées par le Juge aux Affaires Familiales, dans les situations de violences conjugales ou intrafamiliales visant à maintenir les relations entre un parent et son enfant, tout en protégeant la victime, et offrant un espace de parole à l'enfant.

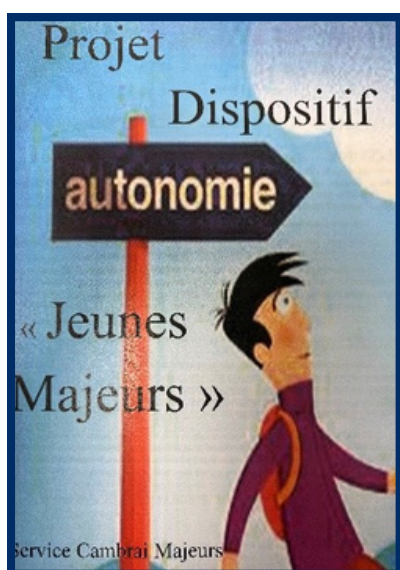
Parallèlement, l'activité de l'espace rencontre classique est de plus en plus soutenue, les capacités d'accueil commençant à atteindre leurs limites. L'espace rencontre qui est pour rappel transitoire et gratuit, s'inscrit dans le maillage politique, juridique et associatif local au plus près des besoins de la population du Cambrésis.



Faits marquants

2025

Majeurs protégés



Pour l'activité Majeurs Protégés, cette année a été marquée par la poursuite et le développement du projet « jeunes majeurs » débuté en 2024.

Fort de cette expérimentation et des bénéfices repérés auprès des jeunes Majeurs protégés et des professionnels, une mutualisation avec l'équipe de l'enfance a pu devenir effective en octobre 2025.

Ainsi, 2 collègues de l'enfance ont pu être détachés à hauteur de 10% chacun de leur temps pour soutenir les DPJM exerçant des mesures pour des jeunes majeurs et accompagner les jeunes dans diverses démarches ou rendez-vous.

Il s'agit d'une innovation de prise en charge qui a retenu toute l'attention des Magistrats puisque le service Majeurs Protégés de Cambrai compte à fin 2025 un total de 45 jeunes de moins de 25 ans (dont 10 de moins de 20 ans), comparativement au début de la mise en place du dispositif en avril 2024 puisque le service comptait 13 jeunes majeurs de moins de 25 ans.

La complémentarité des compétences des professionnels au service des jeunes Majeurs Protégés a pu prouver tous les bienfaits pour les jeunes, mais également pour les professionnels dans l'exercice de leur mission.

Le fait de remettre des accompagnements « éducatifs » reprend tout son sens avec des jeunes Majeurs Protégés qui poursuivent leur « autonomisation », accompagnés par leur Délégué et un éducateur.

Faits marquants

2025

ENFANCE

Le service Enfance, promeut pleinement la participation des mineurs accompagnés et de leurs parents.

C'est ainsi, que la kermesse qui s'est déroulée en juillet 2025, a vu parents et enfants associés à l'organisation, la préparation et le choix des stands proposés.

Les adolescents ont participé à l'installation des jeux, les courses pour le matériel, la tenue des stands, le rangement. Tous ont été force de propositions. Une maman a tenu le stand maquillage.

Ce fut une après-midi porteuse de partage, d'aide mutuelle, de rires. Des parents ont indiqué qu'ils étaient très satisfaits de ce temps, percevant les professionnels et de fait l'intervention contrainte de manière différente. Avons sollicité la CAC pour le prêt des tonnelles, environ une petite trentaine de participants (parents enfants).



Territoire Valenciennes

Le territoire de Valenciennes a été marqué en 2025 par le départ en retraite du Directeur de territoire Olivier HERLEMONT au mois d'Octobre.

Dans la continuité du projet associatif, la direction des services AGSS a été scindée par activité.

Mélanie STEFANSKI a repris la direction du service protection de l'enfance et Peggy TREUTENAERE, par ailleurs, déjà directrice du pôle Majeurs protégés, a repris celle de la protection des Majeurs.

Majeurs protégés

Le service de Valenciennes Majeurs est implanté chemin du noir mouton à Valenciennes.

Le service a géré durant l'année 2025, 815 mesures de protection pour des personnes résidant sur le secteur du Valenciennois allant de Saint-Amand à Denain.

Les personnes accompagnées vivent soit dans un logement soit en établissement avec une proportion de plus de 2/3 des personnes en autonomie.

Un large partenariat a été développé sur le secteur afin d'aider les professionnels à accompagner et répondre aux besoins des Majeurs Protégés.

Dans le bâtiment cohabite deux équipes celle de Valenciennes France et celle du service établissements belge. Bien que les deux équipes sont séparées dans leur fonction liée au territoire, des moments conviviaux permettent de se retrouver tous ensemble autour des mêmes missions.

Faits marquants

2025

Majeurs protégés

Le début d'année 2025 a été marqué, comme pour les autres territoires, par la gestion des Comptes Rendus de Gestion suivant l'application du décret 2024.

Cette période a été intense en terme de rythme et de travail fourni.

-4 collègues de Valenciennes ayant obtenu leur CNC, ont prêté serment au mois de juin : En parallèle 2 collègues sont entrées en formation CNC.

Nous avons accueilli un contrat d'apprentissage licence pro MJPM.

-Face à la charge de travail, et dans le but de développer la Qualité de Vie au Travail, des collègues ont créé une instance qui veille à réunir les deux équipes de Valenciennes autour de moments plus conviviaux : repas thématiques : anniversaire des dizaines, midi crêpes, balades à pied.....

-Un gros travail a été mené depuis septembre sur les trinômes, en terme d'équité des ETP, de formation face à la transversalité des missions.

-Sur le dernier trimestre, a eu lieu sur Valenciennes la journée éthique, regroupant des professionnels de l'ensemble de l'activité pour évoquer la thématique du choix du lieu de vie.

Nous avons également eu la chance et l'honneur d'accueillir Madame Lesay Juge des Contentieux de la Protection pour nous accompagner tout au long de la journée sur la thématique.

Faits marquants

2025

FOCUS SERVICE ÉTABLISSEMENTS BELGES Majeurs protégés

Pourquoi ce service ?

Le Service Etablissements Belges, SEB a été ouvert en septembre 2022, les professionnels exercent les mesures de protection des Majeurs Protégés Français résidents dans des établissements en Belgique. Ces établissements sont des équivalents en France, des Maisons d'Accueil Spécialisé (MAS), des Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM) ou encore des foyers de vie.

Ce départ vers la Belgique s'explique par faute de place en établissement sur le territoire Français, mais également par le fait que nous ne trouvons pas de solutions en France permettant de répondre à certains besoins des personnes ou certaines pathologies.

Ces mesures nous sont orientées par plusieurs tribunaux du Nord : Valenciennes, Maubeuge, Lille, Tourcoing, Roubaix, Maubeuge et Avesnes-sur-Helpe : territoires limitrophes avec la Belgique. Ces mesures peuvent être également orientées par des tribunaux de la France entière. Cela demande aux professionnels d'être en relation avec des partenaires, et organismes de différents territoires et départements : CAF, départements, CPAM... Certains Majeurs Protégés n'ont plus de famille, et pour d'autres, ils se retrouvent éloignés de leurs proches pour trouver un lieu d'hébergement adapté.

Où se situe le service ?

L'équipe est réunie dans les locaux de Valenciennes, chemin du Noir Mouton. Ces locaux sont partagés avec l'équipe de Valenciennes où les professionnels exercent les mesures des personnes résidentes sur le territoire de Valenciennes. Les Majeurs Protégés vivent soit à leur domicile soit en établissements Français.

Comment est constituée l'équipe ?

L'équipe est constituée depuis septembre 2024, pour une base fixe de 650 mesures :

D'une Directrice qui est aussi la Directrice de pôle : Peggy TREUTENAERE

Une Cheffe de Service à temps plein : Johanna ALLAIRE

8,6 ETP de DPJM pour 9 personnes

3,5 ETP de DPJM pour 4 personnes

Un temps d'assistante de direction partagée avec le service de Valenciennes.

Un temps de secrétariat commun à celui de Valenciennes.

Faits marquants

2025

FOCUS SERVICE ÉTABLISSEMENTS BELGES Majeurs protégés

Évolution sur 2025 :

Le service n'est pas voué à évoluer en terme de mesure, car il regroupe en majorité des mesures de tutelle pour des personnes en établissement. Le nombre de points attribués pour ces mesures est moins élevé, avec un financement moindre.

L'organisation est ainsi fixée pour un nombre de mesures à 650, avec une organisation qui lui est propre.

LA MISSION

L'année a été marquée par la mise en application du décret sur les CRG, les collègues collaboratrices et DPJM ont pu mener ce travail finalisé fin juin 2025. Cela a demandé d'adapter l'organisation de travail permettant de répondre à cette charge de travail supplémentaire.

LES FORMATIONS

Dès le mois d'octobre, deux collaboratrices ont souhaité intégrer la formation CNC en vue de devenir DPJM. Nous avons donc réorganisé le service afin de permettre ce départ en formation et ne pas submerger le travail des collègues en poste. Un vrai travail d'équipe ressort de ce service marqué par l'entraide, et la volonté de répondre aux besoins des Majeurs Protégés.

LES ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES

Durant cette année 2025, le service a fait face à de nombreux événements indésirables graves ou les Majeurs Protégés étaient victimes de certains établissements. Nous avons donc renforcé notre regard et présence au sein des établissements belges dans le but développer le partenariat et de vérifier les conditions d'accueil.

Faits marquants

2025

FOCUS SERVICE ÉTABLISSEMENTS BELGES Majeurs protégés

LA PARTICIPATION

La participation des Majeurs Protégés est un axe fort du service, malgré la distance, les professionnels des Établissements accompagnent les Majeurs Protégés au service de Valenciennes afin de participer à des ateliers et se retrouver.

Le dernier atelier en fin d'année a été consacré au droit de vote : comment se déroule le vote, comment voter...

Le Maire de Saint Saulve (commune proche de Valenciennes) s'est déplacé pour l'occasion et a ramené le matériel pour permettre aux Majeurs Protégés de pouvoir s'exercer au vote.

LES PROJETS

Après avoir développé l'activité sur le territoire, et le partenariat avec les établissements, il reste à approfondir les connaissances de la législation Belge. Nous souhaitons faire intervenir sur le service des professionnels du droit en Belgique.



Territoire Valenciennes

Service Enfance

Le service enfance de Valenciennes est une équipe dynamique et investie dans les projets innovants:

L'émergence des AEMO I dites Boussole pour répondre aux besoins des publics concernés par les conduites prostitutionnelles a permis de développer un accueil de jour « Le QG » qui a fait son inauguration en fin d'année 2025.

L'équipe s'est investie dans la « recherche action sur la parole de l'enfant et de ses parents en protection de l'enfance, tremplin pour le pouvoir d'agir » portée par l'URIOPSS avec d'autres associations telles que l'ADAE62, Trait d'Union, les étudiants du CRFPE, des chercheurs et des parents eux-mêmes au cœur des préoccupations de notre activité.

Des professionnels ont également participé aux côtés de ceux de Trait d'Union pour construire avec les parents et enfants, un PPE milieu ouvert, animé par Caroline DUBREUIL du département. Ce travail se poursuit en 2026 pour formaliser le PPE sur l'ensemble des activités de milieu ouvert. Valenciennes possède aussi des forces vives dans le co tech pouvoir d'agir animé par le désir de faire évoluer les postures éducatives et de favoriser la participation des personnes accompagnées.



Mélanie STEFANSKI
Directrice de territoire
Valenciennes - Service enfance

Faits marquants

2025

Service Enfance

Fête de l'été et de l'hiver : incontournables des cent têtes

Depuis 3 ans maintenant, l'équipe se réunit autour du projet des fêtes d'été et hiver à destination des familles. Nous proposons différentes activités sensorielles, manuelles, d'agilité, auxquelles enfants et parents partagent le plaisir d'être ensemble.

Nous organisons un temps de convivialité avec les familles autour de goûters, de barbe à papa, pop corn, salade de fruits.... Cette année nous avons innové avec des promenades en calèche tiré par un poney et un sculpteur de ballons.

Une salle immersive est pensée par thème, et cette année nous étions sur la maison du père Noël. 91 personnes accompagnées sont venues participer à ce temps festif et 23 personnes de l'équipe professionnelle ont préparé et animé cette après-midi. Actuellement, en vue de la prochaine fête, l'idée est d'associer les familles à l'organisation de la fête (décor, tenue de stand,...).

Les familles sont en effet en demande de revivre ces temps forts.



Faits marquants

2025

Le club de boxe

Dans le cadre des actions éducatives menées par le service de Valenciennes, un atelier boxe est proposé à chaque période de vacances scolaires, à destination d'enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans.

Cette action collective a concerné 20 enfants environ et 6 travailleurs sociaux.

Encadrée par un entraîneur diplômé, en partenariat avec le DOUAI BOXING CLUB, cette activité sportive offre dans un premier temps la découverte du sport et une initiation à la boxe. Elle constitue également un véritable espace éducatif permettant aux jeunes de découvrir une discipline tout en intégrant les notions fondamentales de respect, de règles et de cadre.

À travers la pratique, les participants sont amenés à canaliser leur énergie, à mieux comprendre et gérer leurs émotions, la boxe amenant une certaine décharge émotionnelle bénéfique pour le jeune. L'atelier favorise également la création de liens, en proposant un espace de partage et de socialisation où chacun peut trouver sa place au sein du groupe.

Les éducateurs et la psychologue accompagnant les jeunes lors de ces temps peuvent également prendre part à l'activité, renforçant ainsi la relation éducative dans un cadre différent, plus informel et fédérateur.



Territoire Valenciennes

La MECS de Sebourg

La Maison d'Enfants a bénéficié d'un intérim de direction sur l'année 2025, exercé par Dominique BILOT, Directrice du Pôle Enfance.

La démarche intitulée « Maison New Look » initiée en 2023 et associant les enfants est passée à sa phase de concrétisation sur l'année 2025 :

- Changement du portail d'entrée
- Aménagement de la cour
- Embellissement de la grande pièce du bâtiment central
- Travaux peintures des lieux de vie et graphes dans les escaliers

D'autres travaux et réaménagement sont en cours dans l'attente de plus grosses transformations projetées et travaillées de manière participative avec le cabinet d'architecte NHOOD.

Toutes ces évolutions sont partagées avec les enfants dans le cadre des conseils des enfants.

2025 a aussi été marqué par le feu vert donné par le département en Mars 25 pour la mise en place de la deuxième phase de réorganisation de la maison d'enfants (1ère phase actée en 2022) :

- Ouverture d'un second groupe externalisé pour 5 adolescentes à Aulnoy baptisé AMEVA
- Transformation de l'Escale (plateau maison de 6 enfants) en un plateau à partir de 6 places d'accueil en Asfam.
- Réorganisation de l'internat de 3 groupes à 4 groupes avec baisse des effectifs par groupe et rajeunissement des enfants accueillis sur le site de Sebourg.

Grace à la mobilisation de l'ensemble des professionnels toutes fonctions confondues, la réorganisation a pu être actée pour la rentrée de septembre 25.

A peine les dernières pierres posées, la maison d'enfants a fait l'objet en Novembre 2025 d'un audit contrôle de fonctionnement par le département.

Territoire Valenciennes

La MECS de Sebourg

L'année 2025 restera une année marquante au-delà des faits cités précédemment ; elle prouve s'il en était nécessaire que c'est en se fédérant et en mobilisant ses ressources qu'un collectif peut surmonter ses difficultés.

Tous les événements rencontrés n'ont pas empêché la poursuite des moments de convivialité habituels qui ont ponctué également cette année 2025 (Olympiades , Fête des Enfants , Loto des parents, repas thématiques ...)



Territoire Avesnois

En 2025, le territoire avesnois a poursuivi son engagement sur les orientations associatives, plaçant au cœur de ses actions le pouvoir d'agir des familles, en étroite collaboration avec les professionnels.

Cette année a permis de poursuivre les dynamiques initiées, autour de projets collectifs, offrant aux enfants des expériences nouvelles.

Ces initiatives ont également renforcé la cohésion et l'envie des professionnels de construire ensemble.

Bien que certains aient traversé des moments personnels difficiles, avec des arrêts nécessaires pour prendre soin d'eux, les équipes enfance ont su faire preuve d'une solidarité remarquable.

Malgré un turn over important et des difficultés de recrutement, elles ont relevé les missions avec détermination, assurant la pérennité des projets sur les services.

En cette fin d'année, un vent de changement dans l'encadrement a commencé à se dessiner, ouvrant de nouveaux changements pour 2026.



Marielle GUERITTE
Directrice de territoire
AVESNOIS

Faits marquants

2025

Service Enfance - PFS

En 2025, le service d'Avesnes-sur-Helpe a proposé aux enfants et aux parents de nombreux moments partagés autour d'activités variées et conviviales. Du « potager à l'assiette », les familles ont mis la main à la terre puis en cuisine, en participant aussi à des temps d'échange comme « la papote » de parents. L'année a été rythmée par des activités sportives et festives : rollers, sorties, chasse aux œufs, ateliers déco ou encore la chandeleur. Autant d'occasions de se retrouver, des s'impliquer et de gagner en confiance au quotidien.

En 2025, le service Enfance de Maubeuge à l'initiative de Célia, apprentie éducatrice spécialisée au sein de l'équipe, a développé un partenariat avec l'EESTS pour accompagner les familles autour de l'alimentation à petit budget. À travers une journée d'atelier « manger sainement avec un petit budget », parents, enfants et étudiants (TISF et ES) ont cuisiné, partagé un repas et échangé dans une ambiance conviviale. Cette action a permis de valoriser les compétences des familles tout en apportant des repères concrets pour le quotidien.

De son côté, le PFS de Maubeuge a mis en avant l'équilibre de l'esprit à travers le sport. Encouragés par les assistantes familiales, plusieurs enfants ont participé à la course junior des « 20 km de Maroilles ». Une belle expérience qui a permis à ces jeunes sportifs de se dépasser, tout en respectant des distances adaptées à leur âge. Une fierté partagée et une belle illustration des bienfaits du sport au quotidien...



Faits marquants

2025

Majeurs protégés Maubeuge

Cette année a été l'objet d'une complète réorganisation du service : rééquilibrage des mesures, remise en conformité des dossiers, re-sectorisation, afin de limiter les déplacements en vue d'un territoire très étendu et enfin mise en place de binôme de professionnels dans une gestion globale de la mesure.

Même si les changements sont parfois difficiles à appréhender, l'équipe a été force de proposition avec une réelle volonté de modifier les pratiques. Cette co construction a permis de retrouver une dynamique positive et des ateliers de participation des majeurs se sont remis en place.

-Une demi-journée consacrée aux impôts été programmée en lien avec les professionnels de la maison de la famille.

Plus de 23 majeurs, bénéficiant d'une mesure de curatelle se sont déplacés sur le service et ont été accompagné par un délégué, une collaboratrice ou une professionnelle de la maison de la famille pour effectuer leur déclaration d'impôts sur le site du gouvernement,

Lors d'un second atelier, nous avons retravaillé avec six majeurs les documents obligatoires à remettre lors de l'ouverture de la mesure de protection.

Il s'agissait d'avoir la parole des personnes concernées afin que ces documents soient compréhensifs.

Les documents ont ensuite été validés et sont à présent remis à chaque ouverture.

-Le service est également inscrit de nouveau dans le planning du SISTF (Service d'Information et de Soutien aux tuteurs familiaux) et une réunion d'information, cette fois au sein du tribunal judiciaire de Maubeuge en décembre.

-Un travail de partenariat renforcé et d'information sur les MASP (mesures d'accompagnement social, personnalisé) a également été mené et le service a noté une augmentation du nombre de MASP en fin d'année.

De nouveaux projets en lien avec la participation des majeurs et la prise en considération des mesures de Curatelle sont en cours d'élaboration pour l'année à venir.



La maison de la Famille - Maubeuge, arrondissement d'Avesnes

Un Point Info Famille dynamique : itinérance et conférences



En 2025, le service Point Info Famille de la Sambre Avesnois a poursuivi des permanences de proximité, dans une démarche d'aller vers : à Sains-du-Nord, Fourmies, Grand-Fayt, Bavay, ou encore dans le quartier de Sous-le-Bois à Maubeuge.

La décentralisation du PIF a pour objectif d'améliorer l'accès de chacun à nos services, quelque soient les difficultés rencontrées, liées à la mobilité.

Sous l'impulsion d'une jeune en service civique, dès la fin de l'année 2024 et début de l'année 2025, nous avons travaillé à la mise en place des "RENDEZ-VOUS DU PIF". Sous format d'atelier collectif, de mini-conférence, ou

encore d'action de promotion, ils visent à rassembler le public autour de thématiques repérées comme préoccupantes pour les Familles.

La première information collective a lieu le 15 janvier 2025; Nous accueillerons à cette occasion une présentation du CLIC du Val-de-Sambre.

Un Point Info Famille dynamique : itinérance et conférences

Depuis son ouverture, la Maison de la Famille a été pensée comme un lieu ressources, à destination des familles du territoire, prenant en compte leurs besoins, dans une approche d'innovation.

C'est notamment en réponse aux besoins repérés qu'un groupe de parole mensuel s'est installé dans nos locaux afin d'aborder le deuil parental, en partenariat avec l'association « Les Mamans Lumineuses. Et les Papas aussi ! ».

L'accueil des personnes déficientes visuelles qui a été relancé en 2024 s'est poursuivi en 2025, dans le cadre d'une collaboration ancienne avec l'UNADEV. Ainsi, des ateliers ludiques (dans l'objectif de développer du lien social) sont à nouveau animés au sein de nos locaux.

4

Les ressources humaines : au cœur du développement du capital humain

« Tout le monde est un génie. Mais si vous jugez un poisson sur sa capacité à grimper à un arbre, il passera sa vie à croire qu'il est stupide. »

— Attribuée à Albert Einstein



Les Ressources humaines

L'actualité nationale du secteur sanitaire, social et médico social à but non lucratif est aussi inquiétante dans le champ des Ressources Humaines : les négociations entre les partenaires sociaux sont bloquées depuis de nombreux mois et aucune avancée pour les salariés ne se dessine : En matière salariale, la valeur du point est bloquée depuis le 1^{er} juillet 2022, date de la dernière augmentation générale des salaires et de nouveaux coefficients des grilles se trouvent en dessous du SMIC qui est donc atteint sous forme d'une indemnité différentielle complémentaire!

L'AGSS comme toutes les associations de la branche, se trouve impactée par ce contexte morose : poursuite des difficultés de recrutement, adaptation à de nouveaux profils avec des parcours professionnels plus atypiques, absentéisme et effet de saturation qui peut être ressenti en rebond, au sein des équipes. C'est dans ce contexte, que les projets associatifs de dimension départementale ou spécifiques à une activité ou encore à initiative locale viennent redynamiser les collectifs comme les salariés qui se mobilisent : projets CAB, COTECH pouvoir d'agir....

La force de l'AGSS transparaît ainsi à travers sa capacité à innover et aller de l'avant avec l'adhésion et l'implication de ses professionnels, tous corps de métiers confondus.

A ce titre, le nouveau Projet Associatif qui est dévoilé lors de l'Assemblée Générale est porteur de sens et de dynamisme pour l'ensemble de ses Ressources Humaines : Administrateurs, Salariés et Personnes concernées.

Les effets de ce double mouvement lassitude/marche en avant, apparaissent directement dans l'activité du service Ressources Humaines.



Fabienne DUJOLS
Directrice
des Ressources Humaines

Les Ressources humaines

La gestion des recrutements et des rémunérations, des absences, des remplacements et leurs effets sur la paie ont constitué une charge de travail encore accrue en 2025.

On peut y ajouter la gestion de nombreuses situations complexes ainsi que le changement de mutuelle. L'ampleur de cette charge a eu pour conséquence le décalage de travaux de fond à mener en termes d'organisation de travail et qui permettront à terme de gagner du temps et de sécuriser le traitement des informations.

De manière spécifique, il est à noter qu'**un contrôle flash réalisé courant août par les services du Département, concernant la collecte des attestations d'honorabilité des professionnels intervenant dans l'activité de Protection de l'Enfance, a permis de valider l'organisation mise en place à cet effet par l'AGSS.** Ce nouveau document officiel obligatoire atteste que toute personne intervenant auprès de mineurs n'a pas d'incapacité empêchant d'intervenir à titre professionnel ou bénévole.

En outre, **de nouveaux axes de travail ont pu s'ouvrir ou se poursuivre au sein du service :**

Les connexions RH ont été établies avec la fonction contrôle de gestion.

Les chantiers tels que la nouvelle trame et la dématérialisation des contrats de travail, la signature électronique, le déversement d'informations émanant du logiciel de gestion des temps vers la paie, ont largement avancé.

Les processus internes écrits sont actualisés et les différents supports modernisés dans leur présentation, afin d'en faciliter la lecture.

Un gros travail sur les fiches de fonction est entrepris permettant leur finalisation pour chaque professionnel en 2026.

Les offres de service de OPCO Santé, opérateur de compétences de branche ont pu être mobilisées en compétences de consultants et en financement afin de mener à bien des travaux aussi bien pilotés dans la fonction Ressources Humaines en DG que sur certains services.

Le Conseil d'Administration est régulièrement informé et reste attentif au climat social ainsi qu'aux attentes des professionnels.

A ce titre et afin de concourir à l'amélioration du pouvoir d'achat, les NAO 2025 ont permis, par exemple, de renouveler la participation employeur aux frais de transports en commun à hauteur de 75% et d'augmenter la valeur faciale des chèques déjeuner à 12€.

Les Ressources humaines

L'AGSS emploie au 31/12/2025, **698 salariés** en CDI représentant **635 ETP**.
Les effectifs en CDI sont en légère progression.



Mouvement dans l'encadrement

Deux créations de postes se sont opérées au sein de la Direction générale :

-Celui de Directrice de la Communication et de la Vie associative, occupé par Sandrine DAUTIGNY et qui a pris ses fonctions au cours de l'été 2025, et celui de Cheffe de service comptabilité, occupé par Sandrine COLIN depuis janvier 2025.

-Des départs en retraite concernant plusieurs Directeurs se préparent pour une effectivité en 2026. Les premiers sont ceux d'Olivier HERLEMONT, Directeur du territoire du Valenciennois en 2025 et Marielle GUERRITE, Directrice du territoire du territoire Avesnois.

En perspective 2026-2027

L'un des changements majeurs annoncé, validé par le Conseil d'Administration, piloté par la Directrice Générale et échangé avec les Directeurs en fonction, est celui de la reconfiguration de l'organisation des Directions locales qui évoluent de Direction de Territoire à Direction d'Activités. Cette transformation s'accompagnera de nouvelles délégations plus étendues à leur égard, qu'il s'agira de formaliser et d'accompagner dans leur mise en œuvre. Les moyens de leur réalisation seront construits à cet effet.

5

Responsabilité sociétale, services généraux et gestion du patrimoine bâti : un engagement au service du collectif

« Nous n'héritons pas de la Terre de nos
ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. »

— Citation souvent attribuée à Antoine de
Saint-Exupéry.



Responsabilité sociétale, services généraux et gestion du patrimoine bâti

En 2025, nous avons poursuivi, avec les équipes, les territoires, la direction générale et nos partenaires, plusieurs actions relevant à la fois des services généraux, de la gestion des bâtiments, de la transformation numérique et, plus largement, de notre démarche de responsabilité sociétale. Ces travaux se sont inscrits dans une logique de progression concrète, nourrie par les besoins du terrain, par les enseignements du bilan des émissions de gaz à effet de serre et par la volonté de mieux articuler qualité de service, maîtrise des moyens et impact environnemental.

Un premier axe structurant a concerné les mobilités. Nous avons poursuivi l'évolution du parc et des pratiques avec le recours à des véhicules hybrides, le développement d'une solution de livraison électrique et l'installation de bornes électriques. Dans le prolongement des préconisations issues du BGES, nous avons également engagé une réflexion sur les mobilités douces, afin d'identifier les leviers permettant de faire évoluer progressivement nos déplacements professionnels vers des solutions plus sobres.

Ce travail s'est accompagné d'un renforcement du pilotage des déplacements, avec le déploiement d'outils permettant de mieux suivre les kilomètres parcourus, les frais engagés et la typologie des déplacements.



Alexandre DOMAGALA
Responsable de mission
institutionnelle et mécénat

Responsabilité sociétale, services généraux et gestion du patrimoine bâti

L'installation de boîtiers télématiques constitue à ce titre une étape importante, en ce qu'elle améliore la fiabilité des données et la connaissance des usages. En parallèle, un travail a été engagé pour rapprocher progressivement les informations issues des outils de mobilité, des cartes DKV et des éléments comptables, dans une logique d'analyse plus fine et d'aide à la décision.

Sur le volet des bâtiments et des services généraux, nous avons poursuivi plusieurs travaux en lien avec la sobriété d'usage et l'impact environnemental de nos sites. En 2025, nous avons engagé la mise en œuvre des préconisations du décret tertiaire, dans une perspective de meilleure maîtrise des consommations et de réduction progressive de l'empreinte carbone de nos bâtiments. Cette démarche s'inscrit dans le temps long, mais elle marque une étape importante dans l'intégration de ces enjeux à la gestion technique et patrimoniale de l'association.

L'année 2025 a également constitué une étape significative dans le champ du numérique responsable et de la modernisation de nos outils de fonctionnement. Nous avons engagé le commencement du déploiement de [la signature électronique](#), en particulier sur le périmètre de la direction générale, avec l'objectif de faire évoluer progressivement nos pratiques administratives. [Des tests ont également été menés autour de DocuSign](#), dans une logique de réduction des impressions, de simplification des circuits documentaires et de fluidification des échanges. [Dans le prolongement du diagnostic réalisé dans le cadre du BGES, nous avons également mené un travail structurant sur le parc informatique, avec l'inventaire et la formalisation de sa gestion.](#) Une attention particulière a été portée à l'allongement de la durée de vie des équipements, dans une logique de sobriété, de meilleure gestion des ressources et de maîtrise des coûts.

Toujours dans cette logique de transformation numérique, 2025 a aussi marqué le démarrage de la transition téléphonique, avec l'implémentation progressive de téléphones mobiles de service. Cette évolution répond à plusieurs besoins concrets identifiés avec les équipes et les territoires : améliorer la continuité de service pour les professionnels en déplacement, faciliter la coordination entre sites, renforcer la réactivité du quotidien et sécuriser davantage les échanges professionnels. Elle contribue également à mieux distinguer les usages personnels et professionnels, tout en accompagnant l'évolution de nos modes d'intervention. [Dans le même esprit, l'année 2025 a vu l'achèvement de l'expérimentation de captation écrite sur PC tablette, dont l'évaluation a fait ressortir un avis favorable.](#)

Responsabilité sociétale, services généraux et gestion du patrimoine bâti

Cette expérimentation ouvre des perspectives intéressantes en matière d'adaptation des outils numériques aux pratiques professionnelles, de simplification des usages et d'amélioration des conditions de travail.

D'autres sujets ont été engagés en 2025 et participent à la structuration progressive d'une démarche plus globale. Une réflexion a ainsi été amorcée sur la politique d'achats responsables, avec l'objectif d'intégrer de manière plus systématique des critères environnementaux et sociétaux dans nos pratiques d'achat. Des travaux préparatoires ont également été conduits autour de la gestion des déchets et de l'amélioration des pratiques de tri, dans une logique de cohérence avec les autres actions engagées.

Au-delà de ces volets techniques et organisationnels, nous avons poursuivi une politique sociétale active, en cohérence avec notre projet associatif et avec l'engagement quotidien des équipes auprès des publics accompagnés. Cette politique s'est traduite par le développement ou la consolidation de partenariats à forte valeur sociale, éducative et inclusive, notamment dans le domaine du sport. Le partenariat avec le LOSC s'est pleinement inscrit dans cette dynamique, avec des actions concrètes telles que des camps d'enfants, des dons de places et des temps privilégiés avec les joueurs ou au stade. Des relais et coopérations ont également pu se déployer sur certains territoires avec le Comité Nord de Basket ainsi qu'avec le rugby, traduisant une volonté partagée de favoriser l'accès des publics accompagnés à des expériences valorisantes, inclusives et structurantes.

Cette dimension sociétale s'est aussi exprimée à travers des formes très concrètes de solidarité matérielle. Au cours de l'année 2025, nous avons pu mobiliser des dons de mobilier, ainsi que des dons de vêtements, notamment avec Kiabi, au bénéfice d'adultes et d'enfants accompagnés en situation de difficulté économique. Ces contributions répondent à des besoins immédiats et renforcent, de manière très concrète, notre capacité collective à agir sur les territoires.

Responsabilité sociétale, services généraux et gestion du patrimoine bâti

Dans le même esprit, **nous avons pu nous appuyer sur des coopérations qui dépassent la seule logique économique classique.** La relation développée avec Nhood illustre particulièrement cette dynamique. Elle s'est traduite à la fois par des formes de soutien pouvant relever de dons de temps, de dons de prestations ou de conditions tarifaires réduites, mais aussi par un accompagnement dans la transformation de nos lieux. Avec ce partenaire, nous avons engagé une réflexion sur la conception des espaces, leur amélioration et leur adaptation, afin de penser des environnements plus fonctionnels, plus accueillants et plus adaptés, à la fois pour les publics accompagnés et pour les professionnels.

Cette coopération contribue à faire évoluer nos lieux de vie et de travail dans une logique d'usage, de qualité d'accueil et d'utilité sociale.

Enfin, l'année 2025 a également comporté une dimension de sensibilisation et d'acculturation. Une Fresque du climat a ainsi été testée à la suite du BGES, afin de renforcer la compréhension des enjeux climatiques et d'alimenter les réflexions internes sur les évolutions à conduire.

Ainsi, 2025 apparaît comme une année de réalisations concrètes, de structuration progressive et de travail collectif. Les actions conduites dans les domaines des mobilités, des bâtiments, du numérique, des équipements et de la politique sociétale traduisent une volonté partagée de mieux piloter nos moyens, de faire évoluer nos pratiques et de renforcer, dans la durée, la cohérence entre notre fonctionnement, notre responsabilité environnementale et notre engagement au service des personnes accompagnées.

Repères 2025

- recours poursuivi aux véhicules hybrides
 - développement d'une solution de livraison électrique
 - installation de bornes électriques
 - déploiement d'outils de pilotage des déplacements avec boîtiers télématiques
 - mise en œuvre engagée des préconisations du décret tertiaire
 - démarrage de la signature électronique et tests de réduction des impressions
 - inventaire et formalisation de la gestion du parc informatique
 - lancement de la transition téléphonique avec les téléphones mobiles de service
 - avis favorable à l'issue de l'expérimentation de captation écrite sur PC tablette
 - poursuite des partenariats sportifs et solidaires, notamment avec le LOSC
- coopération avec Nhood dans une logique de soutien, de transformation des lieux et de conception des espaces

6

Financer nos engagements : bilan et perspectives

« L'argent qu'on possède est l'instrument de la liberté ;
celui qu'on pourchasse est celui de la servitude. » —

Jean-Jacques Rousseau

Rapport Financier

De 2025 vers 2026, cap sur la route financière de l'AGSS

Après le Vendée Globe, place au Paris-Dakar ! L'année 2025 nous aura une nouvelle fois fait vivre de belles aventures, rythmées par de nombreuses étapes marquantes : des diagnostics immobiliers et informatiques au développement de nos activités, sans oublier LE Projet Associatif. Les virages auront parfois été nombreux, mais chaque étape franchie nous aura rapprochés de nos objectifs.

Tout au long de ce parcours, les soutiens et accompagnements reçus ont été précieux. Ils ont permis de maintenir le cap, de renforcer notre dynamique collective et de garder toute notre motivation malgré les défis rencontrés.

En véritable copilote de l'association, le service financier a poursuivi sa structuration et son développement, notamment à travers la modernisation de ses outils. La mise en œuvre de la dématérialisation des factures avec Yooz en est un exemple concret, illustrant notre volonté d'améliorer nos pratiques et de gagner en efficacité.

Aujourd'hui, la ligne d'arrivée de cette édition 2025 est franchie. Mais comme dans toute grande course, une nouvelle aventure commence déjà. Les perspectives pour 2026 sont prometteuses, et les prochaines étapes s'annoncent tout aussi stimulantes, ambitieuses et riches en réussites collectives.



Benjamin MICHELET
Directeur Financier

Les Dépenses

45 374K€

2 %
comparativement à 2024

GROUPE 1

Les dépenses d'exploitation

+10 %

comparativement à 2024

Diminution des postes de dépenses
Frais Télécom et petit matériel



Augmentation des postes de dépenses
Fluides, Alimentation et les frais
éducatifs



Augmentation du poste de
dépenses Personnel et personnel
intérimaire



+ 1 %



+ 6,5 %



GROUPE 2

Les dépenses de personnel

+ 6,5 %

comparativement à 2024

Cette
augmentation
s'explique au
travers du
développement
des activités
mais aussi la mise
en oeuvre du
SEGUR.

Les Dépenses

GROUPE 3

Les dépenses de structure

-29 %

comparativement à
2024

Diminution des postes de dépenses

- Dotations aux provisions



Augmentation des postes de dépenses

- Entretien des bâtiments
- Maintenance informatique
- Assurances
- Location véhicules



Les Recettes



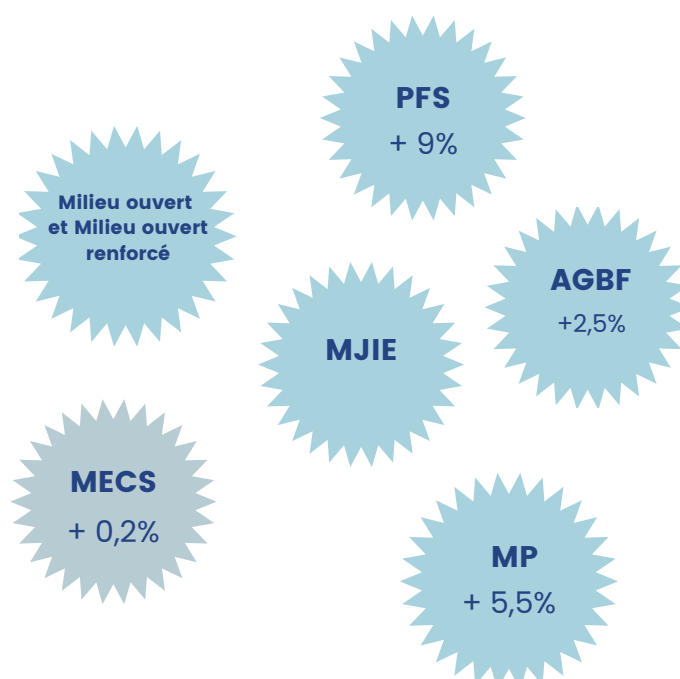
GROUPE 1

Produits issus de la
tarification et assimilés

+ 4 %

comparativement à 2024

Cela s'explique au travers
du développement des
activités.



-27%

NS

+6%

Subventions
associées aux
activités
émergentes

Produits
de gestion
courante
(avantage
en nature,
prise en
charge de
la
formation
profession
nelle)

Prestations
réalisées par
l'AGSS

GROUPE 2

Autres produits
relatifs à
l'exploitation

Les Recettes

GROUPE 3

Produits financiers et
produits non encaissables

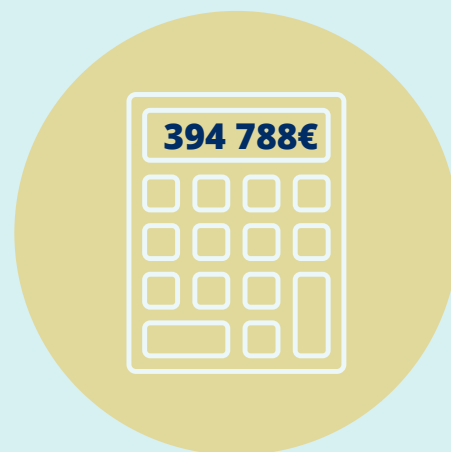
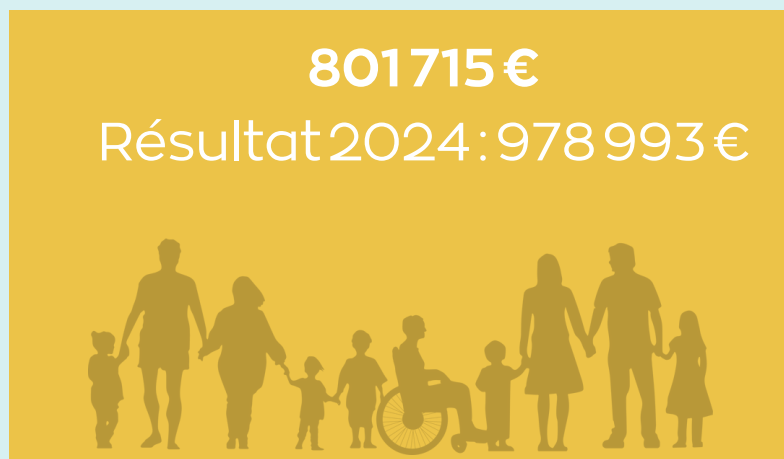
-41%

comparativement à 2024

Produit financier +
reprise sur
provisions ou fonds
dédiés.



Les Résultats



Pour les
activités
annexes et les
fonds propres



7

Stratégie Communication & Vie associative, au cœur de l'humain, au service du projet politique de l'AGSS

« La communication n'a de sens que
si elle crée du lien, nourrit la
confiance et sert l'humain. »



Direction Communication & Vie Associative

Une fonction au cœur d'un nouvel élan associatif!

Porter la communication aujourd'hui, c'est bien plus que produire des supports : c'est donner à voir, à comprendre et à partager ce qui fait la richesse, la singularité et l'engagement de notre association.

La création, en août 2025, d'une Direction de la communication & Vie associative de l'AGSS s'inscrit dans cet élan. Elle répond à une conviction forte : dans un environnement en constante évolution, la capacité à rendre lisible notre action, à affirmer notre identité et à fédérer en interne est devenue une condition essentielle de notre développement et de notre pouvoir d'agir.

Plus que jamais, la communication constitue un levier stratégique pour :

- accompagner le rayonnement de l'association auprès de ses partenaires et du grand public,
- renforcer la cohésion interne et le sentiment d'appartenance,
- valoriser les pratiques professionnelles et les savoir-faire,
- Accompagner, soutenir le déploiement des projets et des dispositifs.

La Direction de la communication s'inscrit ainsi dans une mission transversale, au service de la gouvernance, de la direction générale, de l'ensemble des pôles, des équipes et plus largement de la vie associative. Elle agit comme un appui structurant, facilitant les circulations d'informations et de communication, la mise en cohérence des messages et la valorisation des actions menées à tous les niveaux de l'association.



Sandrine DAUTIGNY

Directrice Communication
& Vie Associative

Direction Communication & Vie Associative

1. Une première phase fondatrice : diagnostic et structuration

Dès la prise de fonction, un travail de diagnostic a été engagé sur une durée de six mois. Cette phase a permis :

- d'analyser les circuits d'information et de communication et les pratiques existantes,
- d'identifier les besoins des différents pôles et dispositifs,
- de repérer les forces et les axes d'amélioration,
- de poser les bases d'une stratégie de communication cohérente et partagée.

En parallèle de cette démarche d'analyse, des actions concrètes ont été menées afin de répondre aux besoins immédiats du terrain.

Dans cette dynamique de structuration, la Direction de la communication a également engagé un travail de fond autour de la définition d'une identité visuelle pour l'association, aujourd'hui inexistante en tant que telle.

L'objectif de cette démarche est multiple, il s'agit :

- d'affirmer une image claire, reconnaissable et cohérente,
- de renforcer la lisibilité des actions et des dispositifs,
- de fédérer les équipes autour d'un socle commun d'expression,
- et de soutenir le rayonnement externe de l'association.

Cette réflexion constitue un chantier structurant, au croisement des enjeux stratégiques, politiques et opérationnels.

2. Des réalisations concrètes au service des projets

Plusieurs supports et outils ont été conçus pour accompagner le déploiement des actions de l'association :

Conception concertée du déploiement de la nouvelle identité visuelle

Conception/rédaction de supports de présentation :

- réalisation de la plaquette du dispositif La Boussole AGSS,
- conception de la plaquette du projet ProsPair.

Production de contenus structurants :

- rédaction de notes techniques visant à faciliter l'appropriation des orientations de la Direction de la communication,
- mise en cohérence de ces orientations avec le projet politique de l'association.
- rédaction contenu de parole institutionnelle :

Sylvie BAUDIGNY
Responsable de la communication
& Vie Associative

Direction Communication & Vie Associative

- élaboration de positionnements politiques et de communications presse, notamment en réaction à certaines émissions télévisées ne reflétant qu'une part infime de la réalité des engagements de l'association,
- mise en visibilité des enjeux majeurs portés par l'association, en particulier dans les champs de la protection de l'enfance et de la lutte contre la prostitution des mineurs.
- Développement de partenariats institutionnels :
 - collaboration avec Mme El Hairy à l'occasion de l'ouverture du service La Boussole, ayant donné lieu à une prise de parole vidéo de la Ministre,
 - contribution à des actions de communication en lien avec les institutions publiques, participant à renforcer la reconnaissance et la visibilité des projets portés par l'association.

3. Valorisation des pratiques professionnelles :

réalisation de supports audiovisuels (films) mettant en lumière :

- les pratiques et l'éthique du pôle protection des majeurs,
- les démarches d'accompagnement des professionnels,
- les enjeux et modalités de la médiation familiale.
- Les événements

4. Déploiement d'outils stratégiques

Au-delà des supports, un travail de fond a été engagé pour structurer des outils de communication au service des différents pôles, notamment :

- le développement d'outils stratégiques pour le pôle Protection de l'Enfance (PE), l'accompagnement du COTECH Pouvoir d'agir, comme espace de réflexion, de coordination et de valorisation des actions,
- l'engagement d'une réflexion globale sur la refonte des outils de communication existants.

5. Une dynamique en construction

Cette première année d'existence de la Direction de la communication pose les bases d'une fonction désormais indispensable au sein de l'association.

Elle amorce une dynamique visant à :

- structurer durablement les pratiques,
- renforcer la lisibilité des actions,
- soutenir les équipes dans leurs missions,
- et inscrire l'association dans une stratégie de rayonnement maîtrisée et cohérente.

La poursuite de ce travail s'inscrira dans une logique de développement continu et de consolidation, d'accompagnement des projets et d'innovation, au service des valeurs et des ambitions portées par l'association.

Direction Communication & Vie Associative

6. Perspectives 2026 : développer la vie associative et la portée politique de l'association

Dans la continuité du travail engagé depuis la création de la Direction de la communication, l'année 2026 constituera une étape importante pour renforcer la dynamique de la vie associative et accompagner le développement du projet politique de l'association.

Parmi les chantiers structurants à poursuivre figure la conception d'un plaidoyer associatif, dont la démarche a été initiée à la fin de l'année 2025. Ce travail, coconstruit avec la Directrice générale, le Président et les membres du Bureau, visera à formaliser et porter la parole de l'association sur les enjeux majeurs qui traversent ses champs d'intervention.

L'ambition sera de valoriser l'expertise développée par les professionnels, les bénévoles et les administrateurs, de rendre visibles les réalités observées sur le terrain et de renforcer la capacité de l'association à contribuer au débat public.

Ce plaidoyer constituera également un outil fédérateur, permettant de consolider une expression collective autour des valeurs, des constats et des propositions portés par l'association.

L'année 2026 devra également permettre l'installation progressive de commissions thématiques associant les administrateurs et la gouvernance. Ces espaces de réflexion et de contribution auront vocation à nourrir les orientations stratégiques de l'association, à renforcer la participation des instances associatives et à favoriser les échanges entre gouvernance, direction générale, professionnels et partenaires.

La Direction de la communication aura pour mission d'accompagner ces travaux, d'en faciliter la visibilité et de contribuer à leur valorisation auprès des différentes parties prenantes. Ces perspectives s'inscrivent dans une volonté de poursuivre la structuration de la vie associative, de renforcer le pouvoir d'agir collectif et de soutenir le rayonnement du projet porté par l'AGSS.

L'AGSS, *profondément humain*